

## Un dossier rouvert : L'auteur de l'*Examen de la religion*

*A reopened dossier: the author of the Examen de la religion*

Miguel Benítez\*

recebido: 01/2013  
aprovado: 03/2013

---

**Résumé :** *Les arguments avancés récemment pour établir de manière que l'on prétend indubitable que l'Examen de la religion est sorti des mains de Du Marsais semblent fort contestables. Sur ce fondement, nous rouvrons le dossier que Prosper Marchand avait établi sur le traité. La lecture attentive de ces documents laisse voir que La Varenne, qui s'en disait l'auteur, a très probablement élaboré le texte composite publié à Amsterdam en 1745, résultant de manipulations d'ordre divers d'un original dont l'analyse de la riche tradition manuscrite devrait permettre de repérer les traits élémentaires ; la suite du traité, dont La Serre, sur l'échafaud, se proclame dans ces documents faussement l'auteur, est probablement le traité intitulé Le Philosophe, qu'il a vraisemblablement recopié. Le débat reste ainsi ouvert, mais sur des bases autrement plus solides.*

**Mots clés:** *Panthéisme, Déisme, Athéisme, La Serre, La Varenne*

**Abstract:** *The recent arguments to establish undoubtedly that Du Marsais is the author of the Examen de la religion seem very questionable. On this basis, we reopen the dossier that Prosper Marchand had compiled on the treatise. A careful reading of these documents reveals that La Varenne, who claims to be the author of the work, most likely developed the composite text published in Amsterdam in 1745. This text is the result of a series of manipulations of the original one, that the analysis of the manuscript tradition would be helpful to identify its elementary traits. The second part of the Examen de la Religion, that La Serre on the scaffold falsely said to have written, is probably the treatise entitled Le Philosophe, that he had most likely copied. The debate is still open as well, but is based on more sound foundations.*

**Keywords:** *Pantheism, Deism, Atheism, La Serre, La Varenne*

---

\* Catedrático de l'Université de Séville

Parmi les traités que Gustave Lanson tira à la lumière dans son écrit pionnier sur les manuscrits philosophiques clandestins, l'*Examen de la religion* est certainement l'un des plus complexes.<sup>1</sup> Comme sa description le suggère déjà assez, ce traité a circulé sous plusieurs titres et dans plusieurs versions différentes. Un lecteur de l'époque qui se vante d'avoir réécrit le texte qu'il lisait en manuscrit s'explique en ces termes :

J'en ai vu autant de diferens que de copies diferentes. Je ne parle pas des fautes toujours en grand nombre dans les manuscrits par l'inexactitude où l'incapacité des copistes qui la plupart les colationent mal, quelque fois même point du tout. J'ai en vue des variations de dessein formé que j'y ai trouvées tant dans la forme que dans le fond des choses, provenant des diverses façons de penser de ceux par les mains des quels il a passé. [...] Quand au fond des choses j'ai vu cet escrit pancher tantôt vers le Deisme, tantôt vers l'ateisme, tantôt vers le scepticisme.<sup>2</sup>

Dès le titre de sa notice, « Le Lieutenant La Serre et l'ouvrage qu'on lui attribue faussement », G. Lanson privilégiait déjà la question de l'auteur.<sup>3</sup> Depuis lors, la question n'a pas cessé de tracasser les historiens, qui auraient eu plus tard accès au dossier sur l'auteur de ce traité dressé par le libraire Prosper Marchand au moment où le texte avait été imprimé pour la première fois.<sup>4</sup> Récemment, à l'occasion d'une édition dite « critique » du traité, on a cru avoir identifié Du Marsais comme l'auteur de l'ouvrage, et clos ainsi définitivement l'affaire.<sup>5</sup> Nous proposons dans ce travail des raisons qui plaideraient pour sa réouverture, la question de la paternité de l'*Examen de la religion* nous semblant loin d'être vidée.

### **Une identification fondée sur des raisons extravagantes : Du Marsais**

Les arguments avancés dans l'édition « critique » citée pour prouver, sans le moindre doute, que l'*Examen de la religion* est sorti des mains de Du Marsais,<sup>6</sup> ne résistent pas à l'analyse. D'après l'éditeur, le texte qu'il aurait rédigé serait substantiellement celui en onze chapitres publié en 1745 à Amsterdam par le libraire Hendrik Willem Löhner, avec une double page de titre, la première complètement fantastique: *La*

*Vraie Religion démontrée par l'Écriture Sainte. Traduite de l'Anglois de Gilbert Burnet.* A Londres. Chez G. Cook. MDCCXLV; la seconde, sous une fausse attribution et adresse : *Examen de la Religion dont on cherche l'Eclaircissement de bonne Foy.* Attribué à Mr de St. Evremond. A Trevoux. Aux depens des Peres de la Société de Jesus. MDCCXLV. Certes, l'éditeur n'a pas manqué de constater que « la fin de l'ouvrage, et notamment [...] le dernier chapitre » présente des innovations doctrinales (p. 17). Tous comptes faits, cependant, « le contraste avec les chapitres précédents [serait] plus apparent que réel » (p. 19). Et dans l'ensemble de l'ouvrage, on ne trouverait « aucune contradiction réelle – au-delà de ces oscillations conceptuelles auxquelles n'échappe aucun texte littéraire ou philosophique » (p. 29), si ce n'est, à la limite, quelques « apories qui ne manquent pas de surgir dans le texte », et qui peuvent aisément s'expliquer du fait qu'il s'agirait là du « premier ouvrage de Du Marsais, ouvrage de jeunesse, ouvrage d'un esprit encore incertain » (p. 80). En effet, l'analyse des sources identifiées dans le traité fait croire à l'éditeur qu'il serait « assez peu raisonnable de nier que la rédaction de l'*Examen* se situe autour du pôle temporel constitué par l'année 1705 » (p. 35), sans que l'on puisse exclure toutefois que l'auteur ait pu revenir sur cet original pendant quelques années, la première circulation du traité datant, toujours selon l'avis de l'éditeur, de « la première moitié des années 1720 » (p. 38). Il n'entend cependant pas du tout suggérer que le traité ait pris progressivement sa forme définitive pendant ces années : ce qu'il appelle le « tronc commun » existait déjà en 1705, et les « modifications » et les « compléments » introduits par la suite seraient somme toute sans importance du point de vue de la doctrine.<sup>7</sup> En ce qui concerne cette datation, cependant, il semblerait que l'éditeur confonde deux choses qui ne sont pas identiques : s'il est vrai que le texte qu'il édite n'a pu être composé avant 1705, rien ne prouve qu'il n'ait pas été écrit plus tard. Il se pourrait en effet que l'éditeur n'ait pas identifié toutes les sources ; et on peut aussi imaginer que l'auteur n'ait pas cru nécessaire d'exploiter des sources plus tardives, ou même qu'il ne l'ait pas fait pour mieux cacher son identité – ce qui n'est pas sans exemple dans les milieux clandestins. Ainsi, il faudrait peut-être expliquer autrement les « surprises », les « oscillations conceptuelles » et les « apories » identifiées dans le traité.

Pour ce qui est des « apories », nous apprenons que « Du Marsais, à l'époque de l'*Examen*, n'avait pas encore opté entre rationalisme et empirisme, entre déisme et athéisme, entre la morale de l'honnête homme et l'utilitarisme » (p. 80).<sup>8</sup> A en croire l'éditeur, ce n'est que dans les années de sa maturité qu'il penchera définitivement vers l'empirisme, le déterminisme, le matérialisme et l'athéisme. Toujours est-il que ces orientations de sa maturité étaient déjà *in nuce* dans cet ouvrage : pour l'éditeur, c'est la preuve que ce traité est bien de Du Marsais. Tous comptes faits, l'argument se réduit à ceci : l'*Examen de la religion* a été sans le moindre doute rédigé par Du Marsais parce que sa philosophie de la maturité pointe dans cet ouvrage, d'inspiration foncièrement cartésienne, ou plutôt malebranchiste. Vers 1705 donc, au moment où il vient de terminer ses études de droit, Du Marsais passe insensiblement d'une position à l'autre, par accumulation, sans songer à gommer les « apories » qui hanteraient l'ouvrage qui en résulte. C'est que de l'avis de l'éditeur, Du Marsais n'aurait pas écrit exactement un traité. En effet, pour rendre compte de l'existence de plusieurs versions différentes de ce texte, et notamment des versions les plus répandues en onze et quinze chapitres, lesquelles puiseraient toutes dans un même fonds, il conjecture que Du Marsais aurait écrit une espèce de brouillon, « une copie de travail », un archétype, comportant un corps, de la main d'un copiste, et « une nébuleuse de pièces détachées et/ou de notes marginales » qui seraient, elles, de la main de notre philosophe.<sup>9</sup> Cela expliquerait encore l'existence dans ces différentes versions des « apories » signalées : ce serait là somme toute la faute aux premiers compilateurs, qui auraient puisé dans les matériaux rassemblés par Du Marsais, sans beaucoup de discernement. L'éditeur avoue volontiers que la « forme 'originale' » du traité qu'il décrit n'existe nulle part, et qu'« une reconstruction textuelle fiable de l'archétype *omega* » serait « de fait impossible » (p. 134). Ainsi, même si l'édition que l'on nous donne est placée dès la page de titre sous le nom de Du Marsais, il est évident, de l'avis même de l'éditeur, que ce philosophe n'est pas à proprement parler l'auteur du texte qu'il édite.

Outre cela, la lecture attentive de l'ouvrage révèle que les deux premières « apories » signalées n'existent que dans l'esprit de l'éditeur, et que la troisième n'est pas à proprement parler une difficulté réclamant une solution plus ou moins ingénieuse, mais exprime plutôt une contradiction insoluble.

Commençons donc par la fin. La dernière « aporie » oppose « la morale de l'honnête homme et l'utilitarisme ». L'éditeur dit cette morale, développée dans le dernier chapitre, « une morale de l'intériorité » (p. 17). Elle repose sur une distinction absolue du bien et du mal, et est fondée sur le principe de la charité chrétienne, qui est le reflet sur ce point de la loi naturelle :

Il y a des actions éternellement bonnes ; & qu'un honnête homme doit pratiquer, comme de reconnoître un Dieu, de ne faire aux autres que ce qu'il voudroit qui lui fût fait : d'où je conclus que les autres sont essentiellement mauvaises [...] Nous devons aimer les autres comme nous-mêmes avec autant de sincérité que nous, c'est-à-dire que nous devons toujours faire envers les autres, ce que nous jugeons raisonnable qu'ils fissent envers nous, si nous étions dans les circonstances où ils se trouvent, & qu'ils fussent dans celles où nous sommes !<sup>10</sup>.

Or, l'utilitarisme enseigné dans les pages précédentes est en tout point inconciliable avec cette morale de la nature. Il est à son tour fondé sur un déterminisme strict, enseignant que tout se fait dans la nature selon des lois immuables établies par Dieu, qui agit poussé par la nécessité de son essence même ; les actions des hommes, complètement privés de liberté, ne sont donc en elles-mêmes ni bonnes, ni mauvaises, et l'homme ne fait ni bien, ni mal, car la volonté déterminée par le plaisir exprime toujours la volonté même de Dieu – ainsi, par rapport à la divinité tout est bien. L'homme n'agit donc pas poussé par l'amour du prochain, mais il est déterminé par la recherche de ce qui est son bien, le plaisir, et c'est par ce moyen qu'on peut le « dresser » par l'éducation à chercher le bien des autres tout en cherchant le sien.<sup>11</sup>

En ce qui concerne la tension entre rationalisme et empirisme, pour l'éditeur « l'*Examen* représente bien l'irruption de l'empirisme de Locke dans le tronc de la métaphysique malebranchiste » (p. 80) : à son avis, le « rationalisme malebranchiste » dominant dans les premiers chapitres céderait dans la suite le pas à un empirisme « très proche » de Locke, qui fait fi de l'innéisme (pp. 46-47). Or, l'argumentation portant sur la légitimité de l'examen de la religion et sur les rapports de la foi et de la raison, qui fait l'objet des premiers chapitres, ne doit rien à Malebranche, ni directement, ni de manière allusive, mais s'inspire certainement de Locke ;<sup>12</sup> et pour ce qui est du

« rationalisme » malebranchiste, point n'est besoin de rappeler que Malebranche n'est pas lui-même innéiste, et qu'il ne semble pas avoir eu de problèmes pour concilier sa doctrine de la vision en Dieu avec l'idée que toutes nos idées nous viennent des sens. Quant à la présence simultanée de déisme et d'athéisme dans le traité, force est de constater qu'il n'y a pas la moindre trace d'athéisme dans ce texte,<sup>13</sup> ni par conséquent aucune tension avec le déisme. L'éditeur constate la présence dans le dernier chapitre de l'ouvrage d' « un déisme 'positif' fort adouci » par rapport à la doctrine précédente (p. 17), et il explique cette « différence de ton » par le fait que ce chapitre a été compilé à partir de passages tirés littéralement de *La religion de l'honnête homme* d'Edward Synge. Différence de ton n'est pourtant pas opposition, et encore moins contradiction. Toujours est-il que l'éditeur trouve dans ce fait une raison pour douter de la sincérité du déisme diffus, quoique radical, qu'il voit développé dans les chapitres précédents, et notamment dans celui qui porte sur l'idée de Dieu : « Pour ce qui est du déisme et de l'athéisme, la tendance du Du Marsais de l'*Examen* à confier ses messages de déisme positif, non pas à des phrases de son cru, mais à des citations textuelles de Synge, ne va pas sans soulever d'autres soupçons : franche adhésion, ou réticence à s'engager en première personne ? » (p. 81). Or, l'auteur du traité ne cite pas Synge, mais pille plutôt son traité, qu'il a d'ailleurs mis à contribution dans d'autres parties de son texte. Rien ne différencie donc formellement les propos qu'il tient ici de ses prises de position dans le reste de l'ouvrage : c'est l'auteur lui-même qui s'exprime partout, même quand il emprunte ailleurs ses mots – sauf quand il cite exceptionnellement d'autres auteurs. Qu'à cela ne tienne : le soupçon soulevé par le ton emprunté de Synge ne peut qu'être confirmé du fait que le déisme radical des premiers chapitres est un panthéisme, nourri en partie chez Spinoza – c'est-à-dire, de l'avis de l'éditeur, contre toute vraisemblance, un athéisme voilé.<sup>14</sup>

Il n'est d'ailleurs pas aisé à prouver que le Du Marsais de la maturité aurait embrassé le radicalisme qu'on lui prête. En effet, l'éditeur avoue que « les ouvrages *publics* de Du Marsais » sont « formellement orthodoxes » (p. 41) ; ainsi, écrit-il, « il est évident que l'on ne saurait chercher dans les ouvrages officiels de Du Marsais des professions explicites de matérialisme » (p. 48). Malgré cela, il ne renonce pas à « voir si les opinions générales – et souvent génériques – exprimées [...]

par l'auteur de l'*Examen* se retrouvent dans les ouvrages classiques de Du Marsais » (p. 44), et il trouve en effet dans ces ouvrages « des traces palpables de l'*Examen* » (p. 50), des « analogies » (p. 61). Tout comme dans l'*Examen de la religion*, il repère dans l'œuvre publiée de Du Marsais une critique de l'innéisme, ce qui est loin d'être une rareté à l'époque, mais aussi une parenté de vues en ce qui concerne l'occasionalisme et l'anthropomorphisme. Certes, on pourrait se demander pourquoi Du Marsais ne pouvait pas s'attaquer publiquement à ces dernières doctrines, si ce n'était que les passages cités sont loin d'exprimer les positions qu'on lui prête.<sup>15</sup> Pour l'éditeur, les témoignages de l'époque prouveraient également que son philosophe était un athée notoire. C'est pourquoi, il écrit dans ses conclusions concernant l'attribution et la datation de l'*Examen de la religion* : « L'athéisme du Du Marsais de la maturité est le résultat de sa conversion à l'empirisme, annoncée dans les pages les plus radicales de l'*Examen* » (p. 81). On chercherait pourtant en vain dans les pages censées étayer ces conclusions la moindre formule qui pourrait faire soupçonner le lecteur le plus complaisant envers les thèses soutenues par l'éditeur que Du Marsais a été tenté par l'athéisme. Et ce que l'éditeur, conscient de ce fait, ajoute dans ces conclusions est fort loin de corroborer sa thèse. D'après lui, Du Marsais serait un athée caché parce qu'il enseigne dans l'article « des Sophismes » de sa *Logique* et dans celui sur l'« Abstraction » de l'*Encyclopédie* que « seuls les êtres individuels existent » et que « seule l'expérience nous atteste l'existence d'un être » – ce qui signifie que les notions abstraites, « y compris celle de Dieu, doit-on comprendre », sont des « constructions de l'esprit, des mots sans objet, des fantômes » (*ibidem*). Il n'y a qu'à lire les articles mentionnés pour réaliser à quel point cette lecture dite entre les lignes peut fausser l'opinion de Du Marsais. Dans l'article « des Sophismes », le grammairien applique explicitement la doctrine mentionnée aux êtres créés : « Il n'y a parmi les créatures que des êtres particuliers. La *matière* en général, ou *matière première*, n'est qu'un terme abstrait & une pure production de notre esprit ».<sup>16</sup> Cela ne signifie point qu'il enseigne par là que Dieu lui-même soit une abstraction : Dieu est un être, et l'être par excellence même. Seulement, son existence n'est pas attestée par l'expérience, et cela se conçoit – car le principe ne s'applique qu'aux seuls êtres sensibles, dont Dieu ne fait pas partie. Rien dans ces mots que la plus stricte

orthodoxie. Pour soupçonner Du Marsais d'athéisme dans ce cadre, il aurait fallu qu'il réduise tout l'être à l'être sensible, et c'est ce qu'il ne fait point. Dans l'article « Abstraction » de l'*Encyclopédie*, la chose semble encore plus claire, si cela se pouvait. Ici, Du Marsais dit explicitement le nom « Dieu » un « terme réel », qui désigne donc un être réel, par opposition aux termes métaphysiques, qui désignent des choses qui n'existent pas dans la réalité : « Les êtres réels qui nous environnent sont mûs & gouvernés d'une manière qui n'est connue que de Dieu seul, & selon les lois qu'il lui a plu d'établir lorsqu'il a créé l'univers. Ainsi *Dieu* est un terme réel ; mais *nature* n'est qu'un terme métaphysique »<sup>17</sup> – qui désigne l'ensemble des êtres réels et des lois qui les gouvernent.

Acceptons cependant pour un instant que Du Marsais ait enseigné de manière cryptique le matérialisme athée sous des dehors trompeurs. On ne voit pas en quoi cela pourrait fonder l'attribution qu'on lui fait de l'*Examen de la religion*. En effet, l'auteur de ce traité n'est pas athée, mais déiste, et il n'est pas matérialiste, le Dieu immense dont il parle étant esprit, et l'âme même un esprit fini. Ce qui définit l'orientation philosophique de ce traité est un panthéisme qui boit aux sources de Malebranche, de Locke et de Spinoza, tout en s'inspirant du Dieu chrétien. Ainsi, pour prouver que l'*Examen de la religion* est de la main de Du Marsais, il aurait fallu montrer que ce philosophe aurait été tenté à un moment ou à un autre de sa carrière par ce panthéisme – ce dont il n'a jamais été soupçonné, à ma connaissance.

### **Le dossier Marchand**

Au début de l'année 1749, Prosper Marchand s'est intéressé à l'affaire de l'*Examen de la Religion*, que le libraire Löhner avait publié à Amsterdam en 1745. Il semblerait que son intérêt ait été éveillé en apprenant par l'un de ses correspondants, Jean Pierre Isaac Dubois,<sup>18</sup> les circonstances ayant entouré la mort d'un certain La Serre, qui se serait publiquement déclaré dans ses derniers instants l'auteur d'une série d'écrits sulfureux, parmi lesquels *Les Sentimens de Monsieur Guillaume Burnet sur la Religion, ou Examen de la Religion par Monsieur de Saint Evremont*. Du Bois lui a en effet transmis ce qu'il aurait lu dans un journal, où Jean Scipion

Vernède, pasteur de l'église wallonne à Maestricht, présentait le cas de La Serre en exemple de la repentance des esprits forts sur leur lit de mort, l'un des lieux communs de l'apologétique, sa lettre étant accompagnée d'une déclaration de La Serre lui-même visant à réparer les outrages qu'il aurait faits à la religion par ses discours et ses écrits. Marchand ayant demandé à Du Bois un supplément d'information et les documents en question, celui-ci lui écrit le 20 mars 1749 :

Monsieur,

J'ai traduit avec tout le soin possible les deux Pièces en question qui en valent bien la peine : Elles contiennent une Découverte fort curieuse, à laquelle je m'imagine qu'on ne se seroit guères attendu. En effet, qu'un Lieutenant de la Compagnie Franche du Chevalier du Vial, aît été l'auteur de ces detestables Ecrits, comme il n'y a plus aucun lieu d'en douter ; c'est ce qui m'a autant surpris que vous l'avez été en vous aprenant la Fin tragique de ce Miserable que vous croëz être mort sur son Lit. Pour vous satisfaire, Monsieur, je vais vous donner un Detail plus circonstancié des Particularités qui le regardent.

Je ne remonterai point jusqu'à l'Origine dudit de la Serre, qui ne m'est pas trop connuë ; quoi-qu'on prétend qu'il étoit issu d'une très-bonne Famille de France : Il a bien encore quelques Parens à la Haye, mais dont le nom ne fait rien ici, n'étant d'ailleurs que de simples Artisans. Je ne sais, ni depuis quand, il étoit venu dans ces Provinces, ni ce qu'il y a fait, avant s'être comme associé avec le S<sup>r</sup>. R...t<sup>19</sup> à Amsterdam, où ils ont travaillé ensemble près de deux ans ; Dégoûté de ce Mêtier, qui ne lui paroïssoit pas assez lucratif, il se rendit à la Haie au même tems que le Ch<sup>er</sup>. de Vial s'y trouvoit pour solliciter sa Compagnie Franche : Aiant fait ou renouvelé Connoissance avec lui, ce dernier, charmé de ses Manières autant que de son Esprit & de ses Capacitez, l'engagea d'abord comme Lieutenant dans son Corps, le mit en Etat de s'équiper, et l'emploïa entr'autres, pour lui dresser sa Capitulation ; Arrivé auprès de la Troupe, il s'y occupoit encore continuëlement à écrire dans ses Momens de Loisir : On le regardoit bien, comme un Grand Auteur, un Savant ; mais jusqu'alors, on ne connoissoit pas plus ses Ouvrages que sa Religion ; Il n'en avoit point, en un Mot, il passoit en général pour Athée, et ne s'en cachoit même ; D'ailleurs, bon soldat, recherchant avec soin les Occasions de se signaler, comme il l'a fait voir dans quelques Expeditions volontaires, au Rapport de ceux qui l'y ont accompagné. La discussion s'étant fourée

parmi le Corps des Officiers de Vial, composé pour la plûpart de Bandits & de Gens à tout faire, le dit de la Serre, se lia de Complot avec un autre, pour malfaire un nommé Le Duc, le même qui s'est sauvé en dernier lieu de ses Arrêts ici avec sa Garde : Cet Officier, qui relevoit d'une Maladie, sortant pour la premiere fois un soir sans Armes ; ils l'attendirent sur son Passage, et le Camarade de la Serre, lui porta en Traître, un Coup d'Epée qui lui perça le Flanc ; Heureusement pour lui, avoit-il eû l'Adresse de détourner tant soit peu la Lame, par le Moïen d'une Canne qu'il tenoit à la Main. Ses Cris attirerent bien-tôt quelques Personnes auprès de lui, et le delivrerent de ses Ennemis qui prirent la Fuite ; On tira sur eux inutilement. Celui qui avoit fait l'Action, franchit même la sentinelle, qui vouloit l'arrêter, en lâchant deux coups de Pistolet ; Mais la Serre fût retenu, ne pouvant pas si bien se servir de ses Jambes que l'autre ; on le conduisit au Commandement, criant continuellement ; *Ah ! je suis un Homme perdu !* Cependant la Blessure du S<sup>r</sup>. Le Duc, n'ayant pas été trouvée mortelle, on le fit évader à la Pointe du Jour ; Tout cela se passa dans les quatre premiers Jours du Mois de Mars 1748.

S'étant rendu à Maastricht, où son Camerade étoit déjà arrivé, ils y firent le Métier d'Espion des François. Malgré leur Deguisement, la Serre, resté seul, ne tarda pas à être reconnu. Le fameux Capitaine Bignon, à present L<sup>i</sup> Colonel, l'ayant vû roder plusieurs fois dans la Ville, le suivit un Jour dans une Auberge, où il fit semblant d'avoir à écrire une Lettre, et de chercher après son cachet, pour demander à la Serre s'il n'en avoit point un sur lui ; ce dernier ne se defiant de rien lui prêta le sien de bonne grace, et le Capitaine Bignon, portant cette prétenduë Lettre à la Poste, y donna Ordre pour qu'on arrêtat toutes celles qui y viendroient avec le même Cachet. La Mèche fût aussi-tôt decouverte, la Serre, saisi, et pendu peu de Jours après, savoir le 10<sup>e</sup> d'Avril.

Voilà un Intervalle bien court, pour un Repentir aussi Exemplaire ; et n'en deplaise à M<sup>r</sup> Vernede, je regarde comme fort Equivoque, la Fin de ces sortes de Gens ; car il me paroît assez absurde de croire, qu'une Personne pleinement persuadée des Verités de la Religion, aît pû de Gaïeté de Cœur les combattre pendant sa Vie. Qu'on s'en retracte à l'Article de la Mort, cest tout-autre chose ; et je m'imagine que si on faisoit Grace à de pareils Pecheurs, ou qu'après une forte Maladie, ils recoûvrassent leur Santé, on les verroit bientôt embrasser de nouveau leurs premieres Erreurs ; De sorte qu'il restera toûjours en Problème si le Désaveu qu'ils en font à l'Approche de la Mort,

provient plutôt d'une véritable Conviction, que d'une Indécision ou Incertitude sur l'Avenir, accompagnée de la Foiblesse naturelle, et de la Crainte que doit occasionner l'Aspect des Tourmens qu'on a à souffrir. La Charité Chrétienne, nous oblige à porter le Jugement le plus favorable. Mais, il me semble, au Reste, que M<sup>r</sup>. Vernede a eû Tort, de passer sous Silence dans sa Lettre, le Genre de Supplice dudit de la Serre, puisque cette Anecdote auroit d'autant mieux servi à convaincre le Monde, qu'il s'agissoit dans le Fonds d'un Grand Scélerat à tous autres Egards et non point d'un Auteur de Poids, dont le Savoir peut en imposer d'avantage, aux Esprits foibles et aux Libertins.<sup>20</sup>

La lettre du pasteur Vernède et la déclaration de La Serre étaient parues fin 1748 dans la *Bibliothèque raisonnée*.<sup>21</sup> Mais Du Bois a lu la version hollandaise publiée peu après dans les *Maandelyke uittreksels, of Boekzaal der geleerde Waerelt*. Il a traduit ces documents à l'intention de Marchand. Dans cette version hollandaise, La Serre se dit l'auteur de l'*Examen de la religion*, ce que Du Bois a traduit fidèlement à l'intention de Marchand :

Prêt à rendre mon Esprit à Dieu, & pénétré d'un véritable sentiment de Repentir pour les Scandales que j'ay pû causer par mes Discours, et par mes Ecrits, je temoigne, que le livre suivant qui a pour Titre *Les Sentimens de Monsieur Guillaume Burnet sur la Religion, ou Examen de la Religion par Monsieur de Saint Evremond*, dont je suis l'Auteur, est le fruit d'une Imagination dissoluë, & rempli de Libertinages : Je temoigne aussi, qu'il est contraire à mes sentimens, et je prie tous ceux qui pourroient avoir ce Livre entre les Mains, de vouloir le brûler, comme un Livre pernicieux, et un des Fruits du Libertinage. Je supplie aussi ceux qui ont en Mains un Manuscrit que j'ai composé *Sur la Nature de l'Ame*, de vouloir bien le brûler, et l'envisager comme un Ecrit dangereux et un prejudiciable Fruit d'une Imagination extravagante, et qui n'est rempli que d'Absurdités, comme je temoigne le croire moi-même : Implorant du plus profond de mon Ame, Dieu et la Religion pour le Pardon de ces Ecrits depravés ; comme pour quelques autres choses contre la Religion, qui sont contenues dans un Livre intitulé : *Lettres sur les Mœurs et le Naturel des Etats particuliers qui composent la France*, lequel Livre est entre les Mains de Monsieur... Libraire à ... à qui j'ai vendu ce Manuscrit.<sup>22</sup>

Dans une autre lettre datée du 5 avril 1749, Du Bois annonce à Marchand l'envoi d'une nouvelle traduction, faite vraisemblablement sur ses instances, de deux autres documents parus dans une publication allemande :

Je n'ai pas de plus grand plaisir que d'obeir à vos ordres, et c'est pourquoi je ne saurois vous faire attendre longtems ; La poste de Hambourg m'empêche de pouvoir vous porter moi-même ce que j'ay traduit. Le Titre est fort bien comme vous l'avez. Je vous joins la suite des Nouvelles Litteraires d'Erlang. Il y a un article marqué d'un NB qui regarde le nommé *de la Serre*. On y dit bonnement *qu'etant Malade dans son Lit, les Douleurs de son Corps* l'avoient fait parler de la sorte. Cela provient à coup sûr de la Lettre de M<sup>f</sup>. Vernede, quoiqu'elle ne dise proprement ni l'un ni l'autre, ce qui seroit à la verité, fort difficile à deviner pour toute Personne qui n'en est pas informée.<sup>23</sup>

La traduction de ces documents se trouve aussi parmi les papiers de Marchand. Le premier a été traduit par Du Bois en ces termes :

Extrait des Nouvelles Litteraires d'Erlang XII Semaine  
On donne dans les Nouvelles de Halle n° 17 un Avis tiré de la Bibliotheque Raisonnée touchant la Mort de Mr de la Serre, ci-devant Lieutenant dans la Compagnie franche du fameux Chevalier du Vial, arrivée à Maastricht l'année dernière. Ledit Mr de la Serre avoit joué pendant sa vie le personnage d'un Esprit-Fort accompli jusqu'à ce que les Douleurs du Corps, l'ont reveillé de son Ivresse lors qu'il etoit au Lit malade. M<sup>f</sup> Vernede, Pasteur de l'Eglise Wallone à Maastricht, qui l'a assisté dans ses derniers momens, a publié suivant ses desirs l'abjuration de ses sentimens impies après etre mort repentant. M<sup>f</sup> de la Serre l'avoit donné lui-même, et l'avoit lû peu avant sa Mort en presence de Temoins : Il y condamne particulièrement ses Ecrits, où il y a des sentimens dont il etoit pleinement persuadé en sa conscience, du contraire, comme il l'a dit lui-même.<sup>24</sup>

Le second document détaille les écrits de La Serre simplement mentionnés préalablement :

Extrait des Nouvelles Litteraires d'Erlang XIV<sup>e</sup> Semaine  
Les Ecrits de M<sup>f</sup> de la Serre, dont nous avons annoncé la Mort depuis peu, sont 1) *Examen de la Religion &c.*,

attribué à M<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>. Evremond, à Trevoux aux dépens des Peres de la Société de Jesus, lequel porte aussi le Titre : *La vraie Religion démontrée par l'Écriture Sainte, traduit de l'Anglois de Gilbert Burnet, à Londres chez G. Coox, 1745.* in 12°. 2) Un Ms. sur la Nature de l'Ame & 3) un autre, qui suivant la Traduction hollandaise, a pour titre : *Lettres sur les Mœurs & la Nature des Etats particuliers qui composent la France.* L'auteur avant que de mourir, a prié tous ceux auxquels ces ouvrages parviendroient de les brûler. B.W.B.N.21.<sup>25</sup>

Les « Nouvelles de Halle » dont parle Du Bois dans sa traduction sont les *Hallische Zeitungen*, où Friedrich Gotthilf Freytag avait traduit en allemand la lettre du pasteur Vernède et la déclaration de La Serre parues dans la *Bibliothèque raisonnée* – non pas pourtant à partir du français original, mais de la version en hollandais publiée par les *Maandelyke uittreksels*, ce qui explique que les extraits du journal d'Erlangen traduits par Du Bois disent aussi La Serre auteur de l'*Examen de la religion* publié en 1745.<sup>26</sup>

Simultanément à cette correspondance avec Du Bois, Prosper Marchand écrivait aussi à un autre de ses amis, nommé Heintelman, qui l'aurait entretenu d'une correspondance avec un monsieur de la Varenne, qu'il croyait étroitement mêlé à la publication de l'*Examen de la religion* par Löhner. Dans une lettre datée de la Haye le 23 mars 1749, il lui annonce l'envoi d'une série de lettres où La Varenne parlait de l'affaire : « J'ai l'honneur de vous envoyer, selon ma promesse, quelques unes des Lettres de feu M<sup>r</sup> de la Varenne, dans lesquelles il fait mention du petit Burnet ». <sup>27</sup>

Marchand a extrait de ces lettres plusieurs passages concernant l'affaire :

Dans une du 21 juillet 1745 : « Je vous enverrai cette Semaine ... mes *Annotations (+ Doutes sur la Religion, dont on cherche l'Eclaircissement de Bonne-Foi)* sur le *Livre Rouge (\* L'Esprit et la Vie de Spinosa, relié en maroquin rouge, in 8°)*, qui ne sont intelligibles qu'à moi, jusqu'à ce que je les aie fait copier ».

Dans une du 8 Aout 1745 : « J'espere que vous voudrez bien me marquer si je dois mettre dans le Paquet, 1° *Doutes sur la Religion, dont on cherche l'Eclaircissement de Bonne-Foi*, 2° *l'Histoire des Aïaoïens*; 3° *Caractere du Philosophe, ouvrage*

*posthume de S<sup>t</sup> Evremond, 4<sup>o</sup> Sermon prêché dans la grande Asssemblée des Quakers à Londres, traduit par Frere E. Elival; 5<sup>o</sup>, La Religion Mahômédane comparée à la Païenne, traduit par Passeranc ».*

Dans une du 10 Aout 1745 : « Il y a 8 ou 10 Ans, que j'avois redigé en ordre le Manuscrit ci-joint, intitulé *Doutes sur la Religion*. Je le communiquai à un seul de mes Amis, qui en prit Copie, et qui apparemment l'a laissé copier à d'autres. Tant y a, que je viens de m'appercevoir, que ce qu'on m'avoit annoncé, comme un ouvrage nouveau sous un titre différent (+ Les deux Titres du commencement de cette page) et qu'on m'a fait payer un Ducat pour la Rareté, n'est que mon MS imprimé. Je ne voudrois pas pour toutes choses au Monde, qu'on me soupçonnât d'y avoir eu la moindre Part »

Dans une du 15 Aout 1745 : « Je suis charmé, que le *Burnet*, ou les *Doutes*, soient de votre Gout. Si j'avois eu plus de Tems libre, je leur aurois, je crois, donné encore une Touche de Précision et de Force, qui leur manque..., sans neanmoins marcher sur les traces du *Veridicus Nassaviensis*, je ne puis m'embarasser de l'Impression du *Caractere du Philosophe*, ni d'aucun autre de cette Espece ».

Dans une du 18 Aout 1745 : « Je vous jure sur mon Honneur, que je ne connois, ni le Libraire, ni l'Imprimeur, ni l'Editeur, du *petit Burnet*. La copie MS., que je vous en ai envoiée, ne doit pas être fort correcte, etant de la main de l'ignorant Capucin de Rousset, avant qu'il fût à son service ; et il l'a transcrit sur mon Original, où il y a beaucoup de Renvois, Annotations, Interlignes, et Apostilles. Si quelque endroit vous arrêtoit, pour le rectifier, je suis en Etat de le faire ».

Dans une du 22 Aout 1745 : « Je viens presentement au *petit Burnet*... Il est tres vrai, que je n'ai pas plus de Part que vous à son Impression, ni à son Débit... Je n'ai aucun Intéret à donner des Avis à ceux qui s'en mêlent : et je n'ai non plus rien à craindre de l'Indiscretion de Rousset, ni de son Capucin, puisque je n'ai trompé en rien de ce qui concerne la Publication de cet Ouvrage. J'ai l'Original en Mains. La seule Copie, que j'en aie fait faire, est entre les vôtres. Sur quoi pourroit-on donc me chagriner ? »

Dans une du 10 d'Octobre 1745 : « Quant à vos Craintes au sujet du *petit Livre* (de Burnet) je vous prie de les bannir... Je ne puis en aucune Maniere en être inquieté. C'est au Libraire à s'en tirer comme il pourra. Je ne le connois, ni n'ai aucune Relation avec lui ; et ainsi je ne puis lui donner aucun Avis ».

Dans l'Intervalle de la Date de cette dernière *Lettre* du 10<sup>e</sup> d'Octobre à celle de la suivante du 28 Novembre

1745, la Varenne mourut ; et voici ce que la Veuve lui marqua ce 28 de Novembre : « Si je trouve le *petit Livre* (Burnet), parmi ceux de feu mon Mari, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. J'ai ouï dire à M<sup>r</sup> de la Varenne, qu'il ne le donnerait pas moins d'un Ducat. Mais... si vous voulez l'accepter pour vous, vous en êtes le Maître... *Signé* La Veuve le Villain de la Varenne, de Vaucher ».

Dans une Lettre de cette Veuve du 6<sup>e</sup> Janvier 1746 : « S'il y a moyen de trouver ce Manuscrit (ces *Doutes sur la Religion*) dont vous m'avez parlé ; & s'il y est, sûrement vous l'aurez ».<sup>28</sup>

Sur la foi de cette correspondance et le témoignage privé de son correspondant lui-même, Heinzelman dit croire, dans sa lettre citée à Prosper Marchand, que La Varenne est l'auteur des *Doutes sur la religion* et que c'est bien lui qui en a mis le manuscrit entre les mains de Löhner pour son édition :

Il faut que je vous dise, Monsieur, que, quand ce livre devint connu ici, on l'a voulu attribuer à Mr de la Varenne. Je lui en fis part : et c'est là ce qui a occasionné de déclarer, qu'il n'étoit point l'auteur, ni Editeur. Mais si vous voulez bien prendre la peine de lire les Lettres selon leurs dates, de même que celles de Madame son Epouse, vous verrez & jugerez même par des contrastes, qu'il en est l'auteur. Je craignois qu'on ne tombât sur Mr. Löhner, marchand libraire à Amsterdam, qui a imprimé le *petit Burnet*, et qu'il ne nomme pas son auteur, et c'étoit la raison, pourquoi je lui écrivois, et le priois d'être sur ses gardes.

Vous verrez par une de ses Lettres, qu'il m'emanda son voiage à la Haye et m'en marquoit même le jour : et qu'il viendroit me voir. Ce fût alors, que feu Mr. de la Varenne me dit entre 4 yeux, qu'il avoit déjà travaillé ici à la Haye au *petit Burnet*, lorsqu'il avoit lû pour la première fois le *livre rouge* ( : c'est à dire *la Vie et l'Esprit de Spinoza*) et qu'il étoit intentionné alors de *faire un commentaire* sur le *livre rouge*. Ce fut alors, qu'il fit tirer une *copie nette* de ses *papiers* ( : dont il fait aussi mention dans sa Lettre :) p[ar] le Copiste de Mr. Rousset ( : qu'il nomme Capucin :) Et c'est là, Monsieur, le même Mscpt, que vous avez eu entre vos mains, dont il faut corriger les fautes de l'imprimé.

Feu Mr la Varenne m'a dit alors aussi que Löhner ne lui avoit donné que 30 Exemplaires pour son Mscpt : Et comme feu Mr. la Varenne en a fait présent à plusieurs de ses connoissances, il a pris encore d'autres exemplaires du S<sup>r</sup>. Löhner, dont celui ci a demandé

ensuite le paiement à la veuve, et dont celle-ci m'a fait des plaintes ameres.

Il paroît donc par toutes ces circonstances, que feu M<sup>r</sup> de la Varenne doit être bien l'*Auteur du petit Burnet*. Vous en serez plus convaincu encore, Monsieur, si vous voulez prendre la peine d'examiner son stile et les tours, dont il se sert dans ses autres ecrits de même, que dans celui du petit Burnet.<sup>29</sup>

Quelques jours plus tard, le 28 mars, Heinzelman annonce à Marchand l'envoi de la réfutation faite par Meier de l'*Examen de la religion*, qu'il a reçu d'un ami résidant à Rotterdam, accompagnée de quelques documents se rapportant à l'ouvrage :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer le livre en question de Mr. Meier, ( : que je crois être professeur dans l'Université de Hall : ) qu'il a publié pour refuter l'*Examen de la religion*, il dit dans sa preface, qu'après de perquisitions qu'il avoit faites pour connoître l'auteur du dit livre, il avoit trouvé que son nom étoit *Varenne*, qui étoit mort depuis peu à Amsterdam dans un age avancé, et que son livre n'avoit été imprimé qu'après sa mort, selon toute apparence à Amsterdam, après que ce livre avoit courû en Msspt quelque tems avant la mort de *Varenne* : que le livre étoit in 12<sup>o</sup> contenant 135 pages, et portoit 2 Titres : la vraie Religion et *Examen de la Religion*. Mr Meier partage sa refutation en 2 sections, dont la premiere contient 3 chapitres. 1<sup>er</sup> chapitre. De la liberté de penser. 2<sup>d</sup> chap. de la liberté de parler. 3<sup>e</sup> chap. de la *liberté civile* de parler. La 2<sup>de</sup> section contient 7 chapitres. 1<sup>er</sup> chap. Remarques sur le 1<sup>er</sup> chap. de l'*Examen de la Religion*. 2<sup>d</sup> chap. remarques sur le 2<sup>d</sup> chap. du dit *Examen*. 3<sup>e</sup> chap. remarques sur le 3<sup>e</sup> chap. de l'*Examen*. 4<sup>e</sup> chap. remarques sur les 4, 5 et 6<sup>me</sup> chapitres de l'*Examen*. 5<sup>e</sup> chap. remarques sur le 7 et 8<sup>me</sup> chap. de l'*Examen*. 6<sup>e</sup> chap. remarques sur le 9<sup>e</sup> chap. de l'*Examen*. 7<sup>e</sup> chap. remarques sur les 10 & 11<sup>e</sup> chap. de l'*Examen*. Quant à la refutation même, elle est pitoïable et quelquefois inintelligible, ne sachant quelquefois ce qu'il veut dire : pour le reste un perpetuel verbiage. Je vous parle Monsieur, sans prévention.

Au reste, Monsieur, il faut que je vous dise encore, que feu Mr. *Samuel Crellius* à Amsterdam a envoyé le ci-joint Exemplaire de Mr Meier, à mon ami de Rotterdam, et que c'est la main de Mr. *Crellius*, que vous voiez auprès du Titre du livre, en Allemand, qui veut dire : *Le*

*françois Varenne n'est pas Auteur de ce Livre des Deistes (imprimé de 2 Titres de Gilbert Burnet, et de S<sup>r</sup>. Evremont) comme Mr Löhner, marchand libraire ici à Amsterdam m'en a assuré, mais qu'il étoit vrai, que Varenne, (: bien connu du Sr. Löhner) avoit eu en possession le Manuscrit, qu'il avoit communiqué à plusieurs personnes. C'est donc par là, qui fait conjecturer M<sup>r</sup>. Meier, comme si Varenne en étoit l'auteur.<sup>30</sup> Vous voyez par là, Monsieur, que le S<sup>r</sup>. Löhner, qui a fait imprimer l'Examen de la Religion, étoit ou convenu avec Mr de la Varenne de tenir un pareil langage, ou que M<sup>r</sup>. de la Varenne lui a fait croire tout de bas, qu'il n'en étoit point l'auteur.<sup>31</sup>*

Malgré donc le témoignage de Crellius, qui lui vient de l'éditeur lui-même, Heinzelman croit toujours La Varenne auteur du traité. Il était sans doute conforté dans cette conviction par l'opinion de son ami de Rotterdam, qu'il a transcrite au début de la lettre qu'il adresse à Marchand, sous le titre « Extrait de la Lettre de Mr. Krieger, Docteur en Medecine à Rotterdam datée le 26 mars 1749 » :

*Je crois que l'auteur du Boeksaal ne fait que copier la Bibliotheque raisonnée Tom : dernier de l'année passée, ou j'ai trouvé la même Lettre du Ministre de Mastricht – Relisant encore une fois la declaration de ce Ministre, je trouve, que la Serre appelle ses ecrits une suite du Traité : l'Examen de la Religion &c et son Histoire naturelle de l'Ame &c.*

*Je vous envoie le livre de Mr. Meier qui contient une refutation de l'Examen de la Religion, vous verrez dans la preface, qu'il tient feu Mr. de la Varenne pour auteur du dit livre.<sup>32</sup>*

Marchand trouvant sans doute troublantes les opinions de Crellius et de Meier les a fait traduire de son côté, et il a joint ces traductions à son dossier. Le premier document est libellé en ces termes :

*Dans un Livre Allemand, intitulé M. Georg-Frideric Meyers, Rettung der Ehre der Vernunft wider die Fraygeist, <sup>33</sup> imprimé à Halle in Magdeburgischer, verlegt von Carl-Hermann Hemmerde, 1747, in 8°, 312 pagg., sans 6 de la Preface et de la Table, il est dit dans cette Préface, pag. 2 et 3,*

*« Il seroit de mon devoir, de donner à mes Lecteurs une ample Information de mon Adversaire, mais je n'en suis pas encore, en Etat pour le present. Tout ce que j'en ai*

pû apprendre jusqu'ici c'est qu'il se nomme Varenne ; Il est mort il y a quelque tems à Amsterdam, dans un âge avancé, et son Livre a roulé de son vivant, quelques années seulement en Manuscrit ; Après sa mort, il a été publié, suivant toute apparence à Amsterdam l'année 1745, en Eté : C'est un Duodecimo de 135 pages, portant double Titre, qui lui conviennent fort mal l'un et l'autre. Le premier est : *La vraie Religion démontrée par l'écriture Sainte, traduite de l'Anglois de Gilbert Burnet, à Londres chez G. Cook 1741*. Le second : *Examen de la Religion, dont on cherche l'Eclaircissement de bonne foy, attribué à Mr de S. Evremond, à Trevoux, aux depens des Pères de la Société de Jesus, 1745* ». <sup>34</sup>

Et le second :

Traduction de la Remarque sur le couvert de ce Livre. Le François *Varenne*, n'est pas l'auteur de ce petit Livre Deïste, qui a été imprimé sous deux Titres, celui de Gilbert Burnet, et celui de Saint Evremond, comme l'assûre M<sup>r</sup> Lohner Libraire à Amsterdam, mais Varenne que ledit M<sup>r</sup> Lohner a bien connu, en a seulement communiqué le MS. à plusieurs Personnes, d'où ce G.F. Mejer a crû que Varenne en devoit être l'Auteur. <sup>35</sup>

Entre temps, Marchand s'était adressé à son ami Rousset de Missy, qui avait collaboré avec les deux personnages soupçonnés d'avoir fabriqué l'*Examen de la Religion*. Celui-ci lui a répondu dans une longue lettre datée du 27 mars ce qui suit :

Quant à l'*Examen de la Religion*, imprimé ici par Löhner, qui a quitté la librairie, & reimprimé depuis peu à Potsdam, si la *Serre*, à la Potence, s'en est déclaré l'auteur il a menti à la Potence, car ce petit livre a été imprimé longtems avant que la *Serre* fut venu en Holl : s'il est de la *Varenne*, comme je l'ai appris de diverses personnes, c'est ce que vous pouvez savoir de notre ami *Heinselman* qui en a connu l'auteur puisqu'il en a une copie ou plutôt un *erratum* des fautes & omissions de l'Édition de Löhner, & qu'il a encore entre les mains la seconde partie qui est la pratique de la Theorie enseignée dans l'Examen. J'ai eu entre les mains cet *erratum* et j'ai fait les corrections et additions dans un Exempl : sur lequel *Löhner* devoit faire une 2<sup>de</sup> Edition. Venons à nos deux heros.

La Serre, parent de Mr le Control. Gen. des Finances de S.M.T.C. ne pouvant obtenir d'emploi, suivant son ambition, par le crédit refusé de son parent, a cru chagriner sa famille & le Control. surtout en passant ici, où je l'ai connu particulièrement. Il s'est jeté dans la Profession d'Auteur et a publié. 1° *Conjectures d'un Politique Juif sur les conférences de Breda*. 2° *Reflexions serieuses et interessantes sur l'Etat present de la Republ.* 3°. *La Republ. Victorieuse de la Politique Bourbonniene* [NB. S.A.S. m'a un jour donné cette Brochure comme quelque chose de Bon]. Ce La Serre ne pouvant vivre ici que pitoyablement est allé à la Haye dans l'esperance de s'y faire connoître, et eut le malheur d'y faire connoissance avec le Chev. de Vial, auquel il se livra, & qui le prit pour son lieutenant de sa Comp. franche. Ainsi il a servi pour lui dans la campagne de 1747, lorsque Vial surprit *Beausobre* à Wilbrock de concert avec ce dernier, ensuite en 1748. La Serre s'offrit au C. de Saxe ou de Hewendall pour entrer à Maastricht afin de les informer de ce qui s'y faisoit pour la defense de la Place ; il se deguisa sous l'habit de Capucin & fut decouvert par notre Baron d'Axlun qui le fit arrêter & convaincu d'espionage il fut pendu avec sa Robbe Capucine. & de l'un, à l'autre.

*La Varenne*, Moine Benedictin de Marmoutier, refugié à Amsterdam avec une certaine Dame en 1718 ou 20, ne doit pas vous être inconnu, il a épousé malgré lui et à ma persuasion et celle de Tronchin une sœur de Jeanne Vaucher, qu'il avoit engrossée, quoique vuide autant que *Beker*.<sup>36</sup> Il a fait ici le correspondant un peu Traître, mais il étoit apuïé par la faction françoise, qui lui a même procuré une pension de 100 Rixds – il étoit reviseur de la Gazette de M<sup>me</sup> Tronchin, il est mort il y a 2 ou 3 ans, & la femme avec un fils tout propre à être un page de Cardinal demeure à la Haye. Depuis sa mort il a passé ici pour auteur de *l'Examen de la Religion*. Il a autrefois composé le Glaneur avec la Jannete Vaucher et moy. Il y a de la probabilité qu'il soit l'auteur de cette Brochure aiant lû, relû & copié diverses fois le manuscrit original de certain livre spinosiste qu'avoit imprimé Levier & avant lui la veuve Böhm à Rotterdam,<sup>37</sup> d'où je tire la consequence de la cruche de la ville qui sentoient encore le vin de Falerne dont elle avoit été remplie. En voilà assez sur ce sujet pour vous mettre au fait de ce que vous vouliez savoir.<sup>38</sup>

Marchand ne fut pas tout à fait satisfait avec les renseignements de Rousset ; aussi écrivit-il à Osterwald, le directeur de la Société Typographique de Neuchâtel, pour lui demander une copie du *Journal Helvétique* de Décembre 1746,

où avait été publié un compte rendu de l'édition de Löhner attribuant l'ouvrage à La Varenne. Osterwald fit ainsi précéder sa réponse, datée du 21 avril 1749, de la transcription « fidelement et de mot à mot de l'article » en question, c'est-à-dire du compte rendu de l'ouvrage, à l'exception du dernier paragraphe, où il était question de la publication à Paris de l'*Histoire naturelle de l'âme* et des *Pensées Philosophiques* :

Extrait du Journal Helvetique du mois de Xbre 1746. pag. 555.

L'Auteur parle de deux Livres qu'il dit n'être dignes que de la detestation des honnetes gens. Le premier est un Recueil de pieces fugitives, en vers avec la Bethsebah &c. Le 2d continue t'il a été premierement Intitulé, La Vraye Religion démontrée par l'Ecriture Sainte, traduite de l'Anglois de Gilbert Burnet, Imprimé à Londres ches G. Cook, en 1745. et ensuite sur un nouveau feuillet Examen de la Religion dont on cherche l'examen de bonne foy, attribué à M<sup>r</sup>. de St. Evremont Imprimé à Trevoux aux depends des Reverends Pères de la Societé de Jesus 1745. Titres Imposteurs en toute maniere; car, ni Burnet ou S<sup>t</sup> Evremont, n'ont jamais eu la moindre part à cet ouvrage et bien loin qu'il soit démontré par l'Ecriture Sainte il en est tout au contraire le renversement total autant que s'est imaginé l'Auteur l'avoir executé. Cet Auteur est un Moine Benedictin deffroqué et réfugié en Angleterre nommé cy devant le Pere le Vilain, de la Varenne en Bretagne, d'où il s'est retiré, pour publier plus facilement son Libertinage et son Impieté. On s'imagine d'ordinaire que tous les Livres impies qui paroissent tant en Angleterre qu'en Hollande, sont des fruits de l'avidité des Libraires de ces ~~Pays~~ Etats là, mais on se trompe tres fort. Souvent ils sont dus et au Libertinage et à l'avidité de pareils moines deffroqués, et quelques fois même de certains petits Abbés, pour le moins aussi corrompus qu'eux. Temoin celuy qui fit imprimer à Amsterdam sous le nom supposé de Brusselles, la pretendue refutation de Spinosa, qui n'etoit neatmoins qu'un developpement de son système par le Comte de Boulainvilliers Incomparablement plus dangereux que les livres de Spinosa même,<sup>39</sup> et qui non content de cette odieuse equippée, y fit imprimer la Clef du Sanctuaire, de ce même Spinosa, afin qu'on eut en même tems l'original et la copie.<sup>40</sup>

Mais il s'est aussi adressé à un autre ami, d'Aulbonne, habitant Maestricht, pour avoir confirmation de l'histoire

concernant De la Serre. Dans sa réponse, datée du 23 avril 1749, il lui écrit :

Quant aux éclaircissemens que vous me demandez par rapport à la Serre, je vous dirai que je m'en suis informé à l'Auditeur Militaire, comme à celui qui pouvoit s'en acquitter le mieux. Voici le précis de ce qu'il m'a dit à ce sujet. Le dit la Serre a été mené Prisonnier par les Autrichiens et remis au Conseil de Guerre de la Garnison, par lequel il a été convaincu d'avoir voulu débaucher des Bas Officiers et soldats du Corps de Vial pour entrer au service de France, sans pourtant avoir été déguisé en Capucin, au contraire aiant eû un habit à boutons d'or. Ayant été condamné par sentence à être pendu, il a non seulement témoigné beaucoup de remords de conscience, mais adressé de sa propre main et lû de haute voix au lieu du supplice même la déclaration ou Retractingation insérée dans la Bibliot. Raisonnée suivant la priere que ce malheureux avoit faite à M<sup>r</sup> de Vernede. Les François étant entrés à Maastricht n'ont point pendu la Serre puisqu'on avoit été obligé de l'enterrer sur le rempart à cause que la ville étoit déjà investie lorsque il fut exécuté, mais c'est un bourgeois de Maastricht qui avoit servi d'Espion, à l'ennemi, et qui à l'instance de la famille a été pendu et enterré.<sup>41</sup>

De l'ensemble de cette documentation, il ressort que Prosper Marchand lui-même était convaincu que La Varenne était l'auteur de *l'Examen de la religion*. Il l'a explicitement signalé au début du billet où il a transcrit des passages de la correspondance qu'il avait entretenu avec Heinzelman :

La vraie Religion dém. Par l'écriture Sainte, trad. de l'Anglois de Gilb. Burnet, Londres, chés Guill. Cook, 1745, ou dans un second titre *Examen de la Religion, dont on cherche de bonne foi l'Eclaircissement, attribué à M<sup>r</sup> de S. Evremont, Trevoux, aux dépens des Rev. PP de la Société de Jesus 1745* ; petit in 12° de      Pages, à Lignes par Page.

Ce Livre est de la compos. de Jean le Villain, Breton de Naissance, Benedictin de Profession, Moine défroqué retiré en Hollande. Après l'avoir commencé à la Haie dans la Bekke-laan où il travailloit alors au Glaneur, et où il se laissa débaucher par la sœur d'une Nouvelliste à Gages, qui le forçat à l'épouser le Pistolet à la Gorge, et qui l'aidoit dans ce dernier Ouvrage ; il l'acheva à Amsterdam, où il alla s'établir Nouvelliste, afin de subsister plus commodement. Tout cela se sait en partie

par la notoriété publique, et en partie par ses *Lettres* à Mr. H... secrétaire d'une Ambassadeur à la Haie, qu'en ai eu occasion de voir.

Et dans la marge, il a ajouté verticalement : « Il se donna le Nom de *la Varenne* ». <sup>42</sup>

Les termes dans lesquels cette notice est rédigée font soupçonner que Marchand a pu avoir d'autres renseignements concernant cette affaire, qui ne se sont cependant pas conservés dans le dossier. <sup>43</sup>

### **Le chevalier de La Serre et la suite de l'*Examen de la religion***

Le dossier réuni par Prosper Marchand fait nettement voir que l'attribution de l'*Examen de la religion* à La Serre repose sur une regrettable équivoque, une erreur faite par le traducteur hollandais des documents parus originellement dans la *Bibliothèque raisonnée* concernant la mort tragique de ce personnage, reproduite par F.G. Freytag dans sa version allemande du texte hollandais. Le médecin Krieger s'en était déjà rendu compte, qui remarque en écrivant à son ami Heintelman le 26 mars 1749 que « *la Serre* appelle ses écrits *une suite* du Traité ». En effet, le document original était conçu en ces termes :

Prêt à rendre à Dieu mon âme, & véritablement pénétré de sentimens de repentir des scandales que j'ai pu causer par mes Discours & par mes Ecrits, je déclare que la suite d'un Livre intitulé, *Les Sentimens de Monsieur Guillaume Burnet sur la Religion, ou Examen de la Religion par Monsieur de Saint Evremond*, dont je suis l'Auteur, est le fruit d'une Imagination échauffée, & enivrée dans le libertinage : qu'ainsi je déclare que mes sentimens y sont contraires, & supplie ceux entre les mains de qui se trouve ce Livre de vouloir le bruler comme un Livre pernicieux, & un des fruits du Libertinage. Je prie aussi ceux qui ont entre les mains un Manuscrit que j'ai composé *sur la Nature de l'Ame*, de vouloir bien le bruler & le regarder comme un Ecrit dangereux ; pernicieux fruit d'une folle Imagination, & qui n'est rempli que d'absurdités ; ainsi que je déclare moi-même le croire : demandant, du meilleur de mon cœur, pardon à Dieu & à la Religion de ces misérables

Ecrits ; ainsi que de quelques traits contre la Religion qui se rencontrent dans un Livre intitulé : *Lettres sur les Mœurs, & Caractères des différens Etats qui composent la France*, qui est entre les mains du Sieur... Libraire à ..., à qui j'en ai vendu le Manuscrit.<sup>44</sup>

Marchand en était d'ailleurs parfaitement conscient, puisqu'il a corrigé la traduction de son ami Du Bois par la lecture de l'original français – soit qu'il ait connu cet original avant de demander à son ami le texte paru dans le journal d'Amsterdam, soit, comme il semble plus vraisemblable, qu'il y ait été porté par sa lecture de la traduction de ce document par Du Bois, où l'épître du pasteur Vernède était introduite par ce titre : « Lettre à Mrs. les Auteurs de la Bibliothèque Raisonnée », <sup>45</sup> ou par l'extrait de la lettre de Krieger qu'il a reçu de Heinzelman.<sup>46</sup> On a d'ailleurs des raisons pour croire que Marchand a écrit aux éditeurs de la *Bibliothèque raisonnée* à propos de cette affaire, en vue sans doute d'attirer l'attention des lecteurs francophones sur l'erreur qui s'était glissée dans les journaux allemands sur ce point – mais sa lettre n'aurait pas été publiée.<sup>47</sup>

Quelques données éparses dans cette documentation pourraient jeter de la lumière sur l'identité de cette « suite » de l'*Examen de la religion*. Pour commencer, Rousset écrit à Marchand que Heinzelman a toujours en sa possession « la seconde partie qui est la pratique de la théorie enseignée dans l'*Examen* ». Ensuite, La Varenne avait offert à Heinzelman plusieurs manuscrits, parmi lesquels les *Doutes sur la Religion, dont on cherche l'Eclaircissement de Bonne-Foi* et le *Caractere du Philosophe*. Enfin, après la parution de l'*Examen de la Religion*, Heinzelman a poussé La Varenne à imprimer d'autres manuscrits, et notamment celui faisant le portrait du philosophe ; en effet, dans sa lettre datée du 15 Août 1745, La Varenne lui répond : « sans néanmoins marcher sur les traces du *Veridicus Nassaviensis*, je ne puis m'embarasser de l'impression du *Caractere du Philosophe*, ni d'aucun autre de cette Espece ». Il parle de la récente suppression par les autorités hollandaises d'un ouvrage paru à la Haye l'année même de cette correspondance, « aux depens de l'Auteur » : *La Découverte de la verité et le monde detrompé, à l'égard de la philosophie et la Religion ; sur-tout à l'égard de la philosophie, dont l'auteur donne un systeme entierement nouveau, qui developpe tous les mysteres les plus importants de la nature ; si bien qu'il prouve*

*l'existence de Dieu et l'immortalité de l'ame par demonstration ; traduit de l'Anglois, corrigé et augmenté par l'Auteur le Chevalier Veridicus Nassaviensis ; approuvé par le celebre professeur Wolff, souscrit par plusieurs Princes, et autres personnes de distinction.*<sup>48</sup> Nul doute que ce *Caractere du Philosophe* est la « suite », ou la « seconde partie », de *l'Examen de la religion*, puisque dans la copie que La Varenne a offert à Heinzelman le titre précise : « *ouvrage posthume de S' Evremond* ».

Ce traité n'est autre que celui qui a circulé clandestinement sous le titre *Le Philosophe*.<sup>49</sup> Il me semble ainsi somme toute fort probable que *Le Philosophe* ait été réellement conçu pour compléter *l'Examen de la religion*. En effet, ce traité ayant ruiné ce que beaucoup croyaient être les fondements mêmes de la société par son rejet de toute sorte de religion, il s'agirait d'éviter les dangers de sa désagrégation par l'élaboration d'une morale laïque, ou d'une pédagogie sociale, en traçant le portrait de l'honnête homme. *Le Philosophe* s'ouvre ainsi en montrant les limitations de la critique développée dans *l'Examen de la religion* :

Il n'y a rien qui couste moins à acquerir aujourd'huy que le nom de philosophe. / Une vie obscure et retirée, quelques dehors de sagesse, avec un peu de lecture suffisent pour attirer ce nom à des personnes qui s'en honnoient sans le meriter. / D'autres qui ont eu la force de se defaire des préjugez de l'education en matiere de religion se regardent comme les seuls véritables philosophes, quelques lumieres naturelles de raison et quelques observations sur l'esprit et le cœur humain<sup>50</sup> leur ont fait voir que nul Estre supreme n'exige de culte des hommes, que la multiplicité des religions leur contrariété et les differens changements qui arrivent en chacune sont une preuve sensible qu'il n'y en a jamais eu de révélées, et que la religion n'est qu'une passion humaine comme l'amour fille de l'admiration, de la crainte et de l'espérance, mais ils en sont demeurez à cette seule speculation, et c'en est assez aujourd'huy pour estre reconnu philosophe par un grand nombre de personnes (Paris-Sénat 144, ff. 1-2).<sup>51</sup>

Outre cela, les affinités entre les deux textes sont nombreuses, et d'importance. L'un et l'autre embrassent l'empirisme, et affirment dans ce cadre que les principes ou les maximes forgés par l'entendement trouvent leurs racines dans

l'expérience ; l'un et l'autre enseignent un déterminisme rigide, et nient la liberté de l'homme en appelant aux mêmes images mécanistes : l'homme est une horloge, une machine qui est déterminée à agir par la disposition de ses rouages, et la morale laisse sa place à l'éducation, qui est un dressage de ce que la nature a mis dans chacun de nous. Dans le fond cependant, ces deux traités enseignent une doctrine substantiellement différente. L'*Examen de la religion* prêche un déisme panthéiste aux racines chrétiennes, tandis que *Le Philosophe* enseigne l'athéisme. Certes, il est vraisemblable que l'auteur de ce dernier traité croie partager sur ce point les sentiments du texte dont il critique les limitations. En effet, comme nous l'avons vu, il attribue aux philosophes attachés à la critique de la religion l'idée que nul être suprême n'exige de culte des hommes, ce qui est le point de vue de l'auteur de l'*Examen de la religion* ; mais celui qui écrit *Le Philosophe* l'interprète dans ce sens : pas de religion, pas de Dieu. A son avis, l'honneur et la probité font la religion des philosophes, « la société civile est pour ainsy dire, la seule divinité qu'il reconnoisse sur la terre » (f. 21). Plus loin, il dit encore : « la société civile, son unique Dieu » (f. 29). Certes, on peut toujours interpréter qu'elle est son unique Dieu « sur la terre ». Il ne semble cependant pas que cette interprétation soit fondée. En effet, *Le Philosophe* enseigne aussi le matérialisme, la pensée étant une production de la matière organisée dans le cerveau, tandis que l'*Examen de la religion* parle d'un Dieu spirituel partout présent dans la matière et dit l'homme animé d'un esprit fini. Il est donc somme toute fort improbable que ces deux écrits soient sortis de la même main. Aussi, La Serre prétend seulement avoir écrit « la suite » de l'*Examen de la religion*.

D'entrée de jeu, la chose ne paraît pas impossible. Du Bois dit qu'il était considéré dans les troupes du chevalier du Vial comme un « grand auteur », un « savant ». Et Rousset cite plusieurs de ses pamphlets. Le premier, *Conjectures d'un politique juif sur les conférences de Breda, où l'auteur prouve que la paix ne peut manquer d'en être issue*, est une brochure de 31 pages publiée par Joubert en 1746. Les *Réflexions sérieuses et intéressantes sur l'Etat présent de la République, ou Lettre d'un Genevois à un de ses Amis à Amsterdam*, une autre brochure en 15 pages, datée à la fin « Genève le 25 Octobre 1747 », ont été publiées à La Haye cette même année, et se vendaient au *Mercure historique et politique concernant l'état*

*présent de l'Europe*, édité par Jean Rousset ; ce texte critique la résistance des marchands hollandais à payer la taxe fixée sur les denrées par le Stadhouder pour subvenir aux frais de la guerre contre les Français, qui avaient envahi le pays, tout en proposant plutôt la vente par l'Etat des charges, dignités et emplois de la République, et reproche en même temps à ces marchands le commerce qu'ils continuaient à faire avec la France, au mépris des alliés Anglais.<sup>52</sup> Nous n'avons pas réussi à localiser le troisième écrit cité, *La République victorieuse de la politique bourbonnienne*, que Rousset dit avoir reçu accompagné d'éloges. Il s'agit dans tous les cas de brochures s'intéressant aux affaires politiques du temps, bien éloignées des préoccupations religieuses et philosophiques qui sont le propre de *l'Examen de la religion* et *Le Philosophe*.

Toujours est-il que La Serre parle dans sa déclaration d'« un manuscrit » qu'il aurait « composé sur la Nature de l'Ame ». En l'absence de tout autre renseignement, l'identité de ce traité reste ignorée – d'autant plus qu'un post-scriptum ajouté par l'éditeur de la *Bibliothèque raisonnée* signale : « On croit devoir avertir, que le Manuscrit Sur la Nature de l'Ame a été brûlé ». Il déclare encore avoir vendu à un libraire le manuscrit d'un dernier ouvrage contenant « quelques traits contre la Religion », intitulé *Lettres sur les Mœurs & Caractères des différens Etats qui composent la France*. Il est vraisemblable qu'il veuille parler des lettres sur les Français du piétiste Suisse Béat Louis de Muralt, qui circulaient dans des copies manuscrites, même si elles avaient été déjà publiées, anonymement, en 1725, sous le titre *Lettres sur les Anglois et les François et sur les voïages*, sans lieu, et rééditées plusieurs fois dans les années suivantes. En effet, dans la « Lettre d'un ami de l'Auteur au Libraire, contenant l'histoire de ces Lettres », qui introduit l'ouvrage dans l'édition, on peut lire :

Par un mouvement de Conscience, il [*l'Auteur*] ramassa toutes les Copies qu'il en put trouver, & les brûla avec l'Original qu'il avoit entre ses mains. Cependant, & nonobstant tous les Soins qu'il prit, quelques-unes des Copies ont échappé à ses Recherches, & ont été conservées à son insçû. Il est même arrivé qu'une de ces Lettres a été imprimée depuis peu en Hollande, avec avis que d'autres le seroient bientôt.<sup>53</sup>

Si cela était, La Serre se dirait auteur de textes dont il ne serait que le copiste, ce qui ne serait pas pour nous étonner, étant dans les mœurs du siècle. Il se pourrait ainsi qu'il ait tout simplement recopié et vendu « la suite » de l'*Examen de la religion*, c'est-à-dire, vraisemblablement, *Le Philosophe*. Cela est même fort probable, d'après les données dont nous disposons. En effet, Rousset le dit arrivé en Hollande après 1745, et les *Reflexions sérieuses et intéressantes sur l'Etat présent de la République*, publiées en 1747, se terminent par ces mots de l'éditeur – qui n'est peut-être autre que Rousset lui-même : « Je crois que cette petite pièce est l'apprentissage de l'Auteur » (p. 15). Or, *Le Philosophe* avait été publié dès 1743 dans les *Nouvelles libertés de penser...*<sup>54</sup> On peut alors se demander pourquoi il parle de « [s]es Ecrits » dans les derniers moments de sa vie, au lieu de nier sa paternité. On ne peut exclure que sa déclaration ait été manipulée par le pasteur Vernède, qui l'aurait fait arriver à la *Bibliothèque raisonnée*, pour mieux servir ses visées apologétiques. Cela me semble assez improbable, puisque d'Aulbonne témoigne qu'il avait lu lui-même sa déclaration sur la potence. On pourrait plutôt imaginer que La Serre avait assimilé que la copie de ces sortes d'écrits anonymes était une espèce d'adoption et que la diffusion par la plume et par les presses de ces écrits impies était somme toute plus grave que leur élaboration.

### **Un mélancolique moine défroqué : Jean Baptiste le Villain de la Varenne**

Jean Baptiste le Villain de la Varenne est, comme le dit Rousset, un ancien moine appartenant à la congrégation bénédictine de Saint-Maur. Dans le « petit abrégé de [sa] vie » qu'il fait dans une lettre qu'il adresse au marquis de Fénelon, Ambassadeur de la France à la Haye, le 10 septembre 1732, il affirme qu'il était entré à l'abbaye de Marmoutier, forcé par ses parents, à l'âge de quinze ans.<sup>55</sup> Pour des raisons qui restent obscures, il quitta le couvent en 1722, âgé de 32 ans, et s'enfuit à Amsterdam, où il resta trois ans, avant de voyager en Allemagne, d'où il revint en France pour demander ses bulles de sécularisation. Arrêté à Paris, conduit à Marmoutier, il fut jugé et condamné à trente ans de reclusion, mais il réussit à s'échapper, et à partir à nouveau pour la Hollande. Il y rencontra

Gaetano Cavalieri, nonce à Cologne, qui obtint pour lui de Rome un bref lui permettant de quitter les Bénédictins pour passer dans tout autre ordre monastique de son choix. Muni de ce document, il quitta la rédaction du *Glaneur*, pour rentrer en France, pendant les mois de janvier et février 1731 ; ses démarches auprès de plusieurs congrégations n'ayant pas eu de succès, La Varenne se vit forcé de retourner en Hollande, où il reprit l'édition du journal. C'est sans doute à cette époque qu'il a connu Jean Rousset de Missy. Une dernière tentative de régulariser sa situation en France, sous la protection du marquis de Fénelon, fin 1732, ne devait pas avoir de suites. On peut soupçonner La Varenne d'être rentré une première fois en France sous une fausse identité, pour jouer le rôle d'auteur qu'il a eu sans doute du mal à représenter en Hollande et en Allemagne ; en effet, il raconte qu'il se trouva « insensiblement embarqué dans d'autres affaires » en arrivant à Paris, et qu'une fois arrêté on n'avait rien trouvé parmi ses écrits « contre la religion, ni l'Etat, ni les bonnes mœurs » (f. 83<sup>r</sup>). Cela se correspond aussi aux mots qu'il adresse à Fénelon en exorde de sa biographie :

J'ai déjà eu l'honneur de Vous dire, Monsieur, que j'étois bien éloigné de vouloir justifier ma conduite à tous égards. Un sang trop bouillant dans mes veines, un grain d'ambition dans la tête, un désir immodéré de la liberté, m'ont fait faire bien de fausses démarches et des écarts dont je me repentirai le reste de mes jours : Cependant il y a deux choses qui peuvent un peu diminuer l'irrégularité de ma conduite. La première est qu'il y a déjà plusieurs années que je suis revenu de mes principales erreurs, et que j'ai tâché de rentrer dans mon devoir, comme je l'ai justifié à Vôtre Excellence par mes papiers. La seconde, que dans les tems de mon plus grand aveuglement, je ne sache pas avoir rien fait contre ce qu'on nomme dans le monde l'honnête homme (f. 82<sup>v</sup>).

La seconde fois, il arriva muni de son bref et il contacta successivement les Bénédictins de son ancienne observance, ceux de Cluny, les Frères de la Charité, les Capucins « et plusieurs autres ordres mandians » (f. 84<sup>v</sup>). Même s'il affirme que d'anciennes connaissances lui avaient procuré du travail dans les *Mémoires historiques pour le siècle courant* et la traduction de la *Physica sacra* de Johannes Jakob Scheuchzer, ce qui lui permettait de gagner aisément son pain, on peut

toujours le soupçonner de vouloir fuir les conditions misérables où sa vie se développait sûrement. Toujours est-il que le succès du *Glaneur* semble indiscutable et que dans ces conditions le retour qu'il prépare en 1732 reste quelque peu incompréhensible. En effet, la seule chose qu'il demande au marquis de Fénelon est de ne pas être maltraité, ni soumis aux rigueurs des « exercices réguliers » dans les couvents ; il se contenterait de rester enfermé jusqu'à sa mort, s'il le faut, parmi les fous dont s'occupent plusieurs ordres religieux, « pourvû », ajoute-t-il, « qu'on m'y donne un petit coin de terre à labourer, quelques bons livres à lire et du papier à griffonner » (f. 86r). Ces rapports qu'il entretenait avec l'Ambassade française, les visites qu'il rendit à l'Ambassadeur, lui valurent la méfiance des huguenots réfugiés en Hollande. La Varenne le dit lui-même, qui assure qu'à son retour début 1731 ses amis lui « tournoient le dos, aiant tous attribué [s]on voïage en France à une légèreté impardonnable » (f. 84v). Rousset le confirme, qui le dit « correspondant un peu Traître [...] apuié par la faction française ». <sup>56</sup>

Ce mélancolique moine défroqué peut-il être l'auteur de l'*Examen de la religion*, comme on l'a soupçonné dans les milieux libertins et érudits après l'édition de Löhner? Rousset de Missy le croit possible, sur ce fondement que La Varenne connaissait bien « certain livre spinoziste », publié du temps de son arrivée en Hollande sous deux titres différents, *L'Esprit de Spinoza* et *Des trois imposteurs*, que l'ancien moine aurait recopié plusieurs fois, pour en faire sans doute commerce. C'est fort probablement le même Rousset, qui collabore à la rédaction du *Glaneur*, <sup>57</sup> qui fit lire à La Varenne plusieurs années après *L'Esprit de Spinoza*. En effet, sur la foi d'une note qu'il aurait trouvé dans une copie manuscrite, Prosper Marchand fait intervenir Rousset dans la manipulation du manuscrit que le libraire Charles Levier devait imprimer en 1719. <sup>58</sup> Heinzelman confirme le témoignage de Rousset : La Varenne avait conçu l'idée de « faire un commentaire sur le livre rouge » du moment qu'il l'avait lu, lors qu'il séjournait à la Haye, et Marchand date ce projet de l'époque où l'ancien moine travaillait au *Glaneur*. Apparemment cependant, rien dans l'*Examen de la religion* publié par Löhner en 1745 ne rappelle spécifiquement *L'Esprit de Spinoza*. Rousset, qui connaît les deux ouvrages, est tenté d'attribuer l'*Examen de la religion* à La Varenne parce que le traité sent *L'Esprit de Spinoza* – c'est-à-dire le spinozisme. Il

n'est pas le seul à le penser: les premiers lecteurs du traité expriment ce même jugement. Le marquis d'Argens dit qu'étant en Hollande, un Arménien lui « fit présent d'un Manuscrit François fort beau, intitulé *Doutes sur la Religion dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi* » ; le personnage en question était « homme d'esprit, grand Spinosiste », athée par conséquent de l'avis du marquis, qui affirme qu'il ne croyait pas l'existence de Dieu.<sup>59</sup> L'abbé Gaultier cite souvent notre traité dans son analyse critique de l'essai sur l'homme de Pope, jugeant que le poète anglais et l'auteur anonyme du traité manuscrit partagent une même philosophie, le spinozisme. Il craint en effet que « le Dieu de Pope ne soit celui de Spinoza »,<sup>60</sup> le poète définissant Dieu comme l'âme du monde. Ce Dieu étant donc partout présent dans la nature, l'abbé conclut : « Il n'y a rien dans cette description que Spinoza & ses disciples n'adoptent » (p. 96) – et parmi ces disciples, il cite littéralement des passages du traité dont La Varenne semble réclamer en privé la paternité, d'après un manuscrit anonyme intitulé *Examen sur la Religion en général, dont on cherche de bonne foi l'éclaircissement*, pour conclure : « Rien, comme l'on voit, de plus aisé à concilier avec Pope que mon Anonyme, qui fait agir nécessairement tous les Etres comme dépendans du premier principe, qui donne le branle à tout, & qui peut être considéré comme l'ame dont tous les autres Etres font le corps » (pp. 97-98). Le rapprochement donc que fait La Varenne lui-même de son traité avec *L'Esprit de Spinoza* peut aisément s'expliquer par leur commune inspiration panthéiste, ou spinoziste, comme on le disait en général à l'époque.

Heinzelman explique à Marchand que La Varenne nie en être « l'auteur, ni Editeur » dans la correspondance qu'il lui fait parvenir. Mais il se méfie, puisqu'il lui a aussi écrit dans ces lettres qu'il ne connaît « ni le Libraire, ni l'Imprimeur, ni l'Editeur du *petit Burnet* ». Pourtant, dans l'entretien qu'ils auraient eu par la suite, La Varenne lui aurait avoué qu'il avait donné son manuscrit à Löhner en échange de 30 exemplaires imprimés. Toujours est-il que Samuel Crellius dit tenir du libraire lui-même que La Varenne n'était pas l'auteur du traité, mais faisait seulement le commerce des copies manuscrites qui circulaient dans le milieu. Heinzelman juge que La Varenne a trompé le libraire, ou qu'ils s'étaient mis d'accord sur cette version des choses. Ce n'est pas impossible. En réalité, dans les extraits que Marchand a tirés des lettres de La Varenne à

Heinzelman, l'ancien moine devenu homme de lettres ne nie aucunement qu'il ait écrit les *Doutes sur la religion* ;<sup>61</sup> ce qu'il rejette, c'est qu'il soit à l'origine de la diffusion manuscrite et de l'impression de son traité. Il explique en effet qu'il y a des années qu'il avait « redigé en ordre » l'ouvrage, qu'il a conservé l'original, plein d'annotations et de renvois. C'est une copie de ces « Annotations sur le Livre Rouge » qu'il entend envoyer à Heinzelman, l'original étant inintelligible pour tout autre que l'auteur. Seulement, cette copie n'est pas établie pour l'occasion, comme il fallait s'y attendre, mais elle date vraisemblablement du moment où le traité avait été mis au net. En effet, La Varenne raconte qu'il avait communiqué son original à un ami, qui en avait tiré une copie, et qui aurait livré le texte à d'autres. On a de bonnes raisons pour soupçonner que cet ami n'est autre que Rousset de Missy. Car La Varenne dit à Heinzelman que la copie des *Doutes sur la religion* qu'il lui envoie est de la main de Capucin, qui devait entrer plus tard au service de Rousset.<sup>62</sup> Autrement, pourquoi La Varenne écrirait à Heinzelman qu'il ne craint rien de « l'indiscrétion de Rousset, ni de son Capucin » ? Le récit de La Varenne manque cependant de vraisemblance. Il vise à sauver sa responsabilité dans la diffusion de son ouvrage : il justifie par là la multiplication des copies manuscrites et l'impression de son texte, qui se serait faite à son insu. Car il lui faut démentir le moindre soupçon concernant sa participation à cette entreprise, l'impression empêchant de manière définitive le contrôle que l'auteur peut, et doit, exercer sur la diffusion de son texte. La Varenne n'aurait ainsi rien à craindre de la part des autorités, puisqu'il conserve son original et que la seule copie qu'il ait autorisée est passée entre les mains de Heinzelman.

Si cette interprétation est fondée, comme il le semble, La Varenne et Rousset de Missy auraient fabriqué et mis en circulation les *Doutes sur la religion* à l'époque où ils collaboraient à la Haye à la rédaction du *Glaneur historique*. Quelques difficultés restent cependant à éclaircir. La Varenne dit que le traité édité par Löhner n'est rien d'autre que « [s]on MS imprimé ». Heinzelman dit à Marchand qu'il faut corriger les fautes de l'imprimé par le texte de la copie qu'il a reçue de La Varenne, et qu'il a fait vraisemblablement passer entre les mains du libraire, ce qui fait croire que, dans ce cas aussi, manuscrit et imprimé présentent une même composition. Or, il est fort invraisemblable, pour ne pas dire impossible, que le

texte édité à Amsterdam en 11 chapitres soit la version originale du traité : comme nous l'avons vu, les deux derniers chapitres contiennent des thèses qui contredisent l'enseignement des précédents sur des points importants. Outre cela, dans la version imprimée, les chapitres qui constituaient probablement le traité original ont été manipulés jusqu'au point de rendre souvent leur message incohérent. Des passages qui brisent la logique du discours manquent pourtant dans des copies manuscrites qui ont circulé parallèlement, ce qui confirmerait qu'ils auraient été ajoutés après une première rédaction. On peut ainsi se demander si La Varenne n'a pas assimilé la tactique menant à la publication du fameux livre rouge en 1719, c'est-à-dire s'il n'aurait pas repris une copie en neuf chapitres de l'*Examen de la religion* pour la compléter par l'addition des deux derniers chapitres et de nombre de passages insérés ici et là dans le texte qu'il recevait. Cela pourrait expliquer qu'il dise son manuscrit original plein de « renvois, annotations, interlignes et apostilles »...<sup>63</sup>

Trouvant l'édition fautive,<sup>64</sup> et sans doute aussi le négoce productif, La Varenne a pensé immédiatement à une seconde édition. Il a ainsi établi une table des erreurs de l'édition de Löhner, qu'il a passée à Heinzelman et à Rousset, et songé à compléter encore ses *Doutes*, qu'il regrette ne pas avoir parfaits par une « touche de précision et de force, qui leur manque », éventuellement accompagnés d'une seconde partie. En réalité, la présentation de l'édition publiée par Löhner en 1745, introduite par une double page de titre, fait déjà assez soupçonner que cette édition était prête à accueillir la seconde partie du livre, appelée à donner une portée pratique à la doctrine développée dans l'*Examen de la religion*. Dans cette perspective, la première page de titre était sans doute conçue comme un titre d'ensemble pour les deux parties, dont la première était l'*Examen de la Religion*, et la seconde *Le Philosophe*. Quoiqu'il en soit, ce projet éditorial ne devait pas dater de loin. Il fut sans doute inspiré par la publication en 1744 d'une *Défense de la religion, tant naturelle que révélée contre les infidèles et les incrédules : Extraite des écrits publiés pour la fondation de Mr Boyle, par les plus habiles gens d'Angleterre ; & traduite de l'Anglois de Mr. Gilbert Burnet*, dont le volume sixième était *La Vraie religion, démontrée par une enchainure de conséquences, déduites de principes sûrs et incontestables, ou XVI Sermons, prêchés en 1724, & 1725, pour la fondation de Mr Boyle ; par*

*Thomas Burnet*, La Haye, Jean Neaulme, 1744. Cependant les remous provoqués par la conduite imprudente de Hatzfeld a fait vraisemblablement rater à demi l'entreprise. Mais sitôt les eaux calmées, le projet fut repris et accompli.<sup>65</sup> C'est encore un indice pour soupçonner que La Varenne n'était pas seul dans cette entreprise, puisque la seconde édition est parue après sa mort...

#### BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME, *Examen de la religion dont on cherche l'Eclaircissement de bonne Foy. Attribué Mr de Saint Evremond*. A Trévoux, Aux dépens des Peres de la Société de Jesus, MDCCXLV.
- BENITEZ, Miguel, La coterie hollandaise et la *Réponse à M. de la Monnoye sur le traité De tribus impostoribus*. *LIAS XXI* (1994), 71-94.
- \_\_\_\_\_. Un Panthéisme aux racines chrétiennes : le déisme de l'*Examen de la religion*. *La Lettre clandestine XXI* (2013), sous presse.
- BERKVENS-STEVELINCK, Christiane ; VERCRUYSSSE, Jeroom, *Le Métier de journaliste au dix-huitième siècle : Correspondance entre Prosper Marchand, Jean Rousset de Missy et Lambert Ignace Douxfils*. Oxford, The Voltaire Foundation, 1993.
- BEYTRAG zu den Erlangischen gelehrten Anmerkungen, 1749, XII Woche, 22 März.
- BEYTRAG zu den Erlangischen gelehrten Anmerkungen, 1749, XIV Woche, 5 April.
- BIBLIOTHEQUE RAISONNEE des ouvrages des savans de l'Europe, Pour les Mois d'Octobre, Novembre & Decembre, 1748. Tome Quarante-un. Seconde partie. Article XIV, « Lettre à Messieurs les Auteurs de la *Bibliothèque raisonnée* », pp. 475-476 ; « Déclaration », p. 477.
- BURNET, Thomas, *Défense de la religion, tant naturelle que révélée contre les infidèles et les incrédules : Extraite des écrits publiés pour la fondation de Mr Boyle, par les plus habiles gens d'Angleterre ; & traduite de l'Anglois de Mr. Gilbert Burnet, dont le volume sixième était La Vraie religion, démontrée par une enchainure de conséquences, déduites de principes sûrs et incontestables, ou XVI Sermons, prêchés en 1724, & 1725, pour la fondation de Mr Boyle*, La Haye, Jean Neaulme, 1744.
- COUPERUS, Marianne, *Un périodique français en Hollande : le Glaneur historique*, La Haye, Mouton, 1971.
- [D'ARGENS,] *Mémoires de monsieur le marquis d'Argens. Avec quelques Lettres sur divers Sujets*. A Londres [Amsterdam], aux dépens de la Compagnie, 1735.
- DIDEROT, Denis, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, par une Société de gens de lettres*. Tome Premier. A Paris, chez Briasson, David l'ainé, Le Breton, Durand, 1751.
- DU BOIS, Jean Pierre Isaac, *La Sainte Bible, mise en vers*, A la Haye, chés P. Servas, 1752.

- DU MARSAIS, César Chesneau, *Logique et Principes de Grammaire*, par M. du Marsais. *Ouvrages posthumes en partie, & en partie extraits de plusieurs Traités qui ont déjà paru de cet Auteur*. Première Partie. A Paris, chez Briasson, Le Breton, Herissant Fils, 1769.
- \_\_\_\_\_. *Examen de la religion ou Doutes sur la religion dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi*. Introduction et édition critique par Gianluca Mori. Oxford : Voltaire Foundation, 1998.
- GAULTIER, Jean Baptiste, *Le Poème de Pope, intitulé : Essay sur l'homme, convaincu d'impiété. Lettres Pour prémunir les Fidèles contre l'irrégion*. A la Haye, MDCCXLVI.
- HALLISCHE ZEITUNGEN n° 39, Montags den 10ten Mart. 1749.
- FREYTAG, Friedrich Gotthilf, *Analecta litteraria de libris rarioribus, Lipsiae in officina Weidemanniana*. 1750.
- HATZFELD, Johann Conrad von, *La Découverte de la verité et le monde detrompé, à l'égard de la philosophie et la Religion ; sur-tout à l'égard de la philosophie, dont l'auteur donne un systeme entierement nouveau, qui developpe tous les mysteres les plus importants de la nature ; si bien qu'il prouve l'existence de Dieu et l'immortalité de l'ame par demonstration ; traduit de l'Anglois, corrigé et augmenté par l'Auteur le Chevalier Veridicus Nassaviensis ; approuvé par le celebre professeur Wolff, souscrit par plusieurs Princes, et autres personnes de distinction*, La Haye, Aux dépens de l'auteur, 1745.
- HAUSMANN, Friedrich éd., *Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder seit dem Westfälischen Frieden*, 2. Band, 1716-1763, Zurich, Fretz & Wasmutz, 1957.
- LANKHORST, Otto S., Jean Baptiste Le Villain de la Varenne, journaliste du *Glaneur* et sa requête de 1732 pour rentrer en France, *LIAS XX* (1993), 251-268 ;
- LANSON, Gustave. Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750, *Revue d'Histoire Littéraire de la France XIX* (1912), 1-29, 293-317.
- [LA SERRE,] *Conjectures d'un politique juif sur les conferences de Breda, où l'auteur prouve que la paix ne peut manquer d'en être issue*, Joubert, 1746.
- \_\_\_\_\_. *Réflexions sérieuses et intéressantes sur l'Etat présent de la République, ou Lettre d'un Genevois à un de ses Amis à Amsterdam*, La Haye, 1747.
- LE CLERC, Jean, *Negociations secretes touchant la paix de Munster et d'Osnabrug ; ou Recueil Général Des Préliminaires, Instructions, Lettres, Mémoires, &c concernant ces Négociations, depuis leur commencement en 1642 jusqu'à leur conclusion en 1648*, A La Haye, chez Jean Neaulme, 1725.
- MAANDELYKE UITTREKSALS, *of Boekzaal der geleerde Waerelt*. January 1749. Agten-en-sestigste deel. Te Amsteldam, By Adriaan Wor, en de Erve G. onder de Linden, 1749.
- MARCHAND, Prosper, Leiden-UB. Ms. March. 47, *Anecdotes touchant le Sr. Delaserre, pendu à Maestrigt touchant l'auteur du livre intitulé Examen de la Religion et touchant le scelerat Morin*.
- \_\_\_\_\_. *Dictionnaire historique, ou Mémoires critiques et littéraires concernant la vie et les ouvrages de divers personnages distingués*,

particulièrement dans la république des lettres, La Haye, Pierre d'Hondt, 1758-1759.

MEIER, Georg Friedrich, *Rettung der Ehre der Vernunft wider die Freygeister*. Halle im Magdeburgischen, Verlegt von Carl Hermann Hemmerde. 1747.

[MURALT, Bêat Louis de,] *Lettres sur les Anglois et sur les François. Et sur les Voïages*, 1726.

SCHWARZBACH, Bertram E.; FAIRBAIRN, Andrew W., « The Examen de la religion : a bibliographical note », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* CCXLIX (1987), 91-145.

THOMSON, Ann ; WEIL, Françoise, « Manuscrits et éditions de l'Examen de la Religion » In. Olivier Bloch (éd.), *Le Matérialisme du XVIII<sup>e</sup> Siècle et la littérature clandestine*, Paris, Vrin, 1982, pp. 176-185.

TORTAROLO, Edoardo « Le parcours d'un radical européen dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle » In. Catherine Secrétan, Tristan Dagron, Laurent Bove, *Qu'est-ce que les Lumières radicales ? Libertinage, athéisme et spinozisme dans le tournant philosophique de l'âge classique*, Paris, Editions Amsterdam, 2007, pp. 131-150.

#### NOTES

<sup>1</sup> « Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750 », *Revue d'Histoire Littéraire de la France* XIX (1912), 1-29, 293-317.

<sup>2</sup> Gent-UB 284, *Questions d'un home raisonable et de bone foy sur la religion cretienne, dont il cherche à s'instruire, par J.K.L.M., 3<sup>e</sup> fils d'Alfa Notam fac mihi viam in qua ambulem, quia ad te levavi animam meam. Ps. 142, v. 8. A Sinceropolis //6677//, ff. iv-v, vii.*

Dans les pages de garde de la copie manuscrite Aix-en-Provence – B.M. 774 (817), l'abbé Sépher a transcrit cette préface « Au Lecteur », mais il écrit : « J'en ai vu avec des variations de dessein formé... », ce qui semble plus correcte.

<sup>3</sup> Article cité, pp. 293-297.

<sup>4</sup> Leiden-UB. March. 47, *Anecdotes touchant le Sr. Delaserre, pendu à Maestricht touchant l'auteur du livre intitulé Examen de la Religion et touchant le scelerat Morin*. Les pages ne sont pas numérotées. L'affaire Morin, sans aucun rapport avec celle de l'Examen de la religion, occupe les ff. [12-13]. Ce dossier a été partiellement publié et analysé par Marianne Couperus, *Un périodique français en Hollande : le Glaneur historique*, La Haye, Mouton, 1971, « L'auteur du petit Burnet », pp. 66-72. Marchand entendait sans doute rédiger une notice destinée à son *Dictionnaire historique, ou Mémoires critiques et littéraires concernant la vie et les ouvrages de divers personnages distingués, particulièrement dans la république des lettres*. Pour des raisons qui nous échappent, son ami et exécuteur testamentaire Allamant n'exploita pas ces matériaux dans la rédaction de l'ouvrage en vue de sa publication, La Haye, 1758-1759.

<sup>5</sup> César Chesneau Du Marsais, *Examen de la religion ou Doutes sur la religion dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi*. Introduction et édition critique par Gianluca Mori. Oxford, Voltaire Foundation, 1998.

<sup>6</sup> Dès l'avant-propos, l'éditeur écrit : « L'*Examen de la religion* paraît ici pour la première fois sous le nom de son auteur » (p. v).

<sup>7</sup> « S'il y a eu, dans l'*Examen*, des interventions étrangères, elles ont affecté [...] la seule présentation du texte en vue de sa circulation clandestine sous forme manuscrite : division en chapitres et sections, abrègement ou omission de quelques citations, création de versions différentes par une redistribution du matériel original. Mais rien ne permet d'affirmer que le contenu même ait été substantiellement atteint » (p. 79). L'éditeur trouve d'ailleurs qu'une référence chronologique présente dans quelques copies manuscrites permettrait peut-être de dater la première circulation du traité en 1709 (p. 129).

<sup>8</sup> L'éditeur ne dit nulle part ce qu'il entend par « apories », mais il ressort de ses explications que ces orientations philosophiques différentes coexisteraient dans le traité, sans pourtant entrer en franche contradiction.

<sup>9</sup> « On conclura donc que le type *alfa* [version en onze chapitres] et le type *beta* [version en quinze chapitres] sont les résultats de deux approches différentes et opposées au texte de Du Marsais, deux 'éditions' manuscrites qui ont façonné d'une manière autonome le matériel fourni par l'archétype *omega* [état original du texte]. Celui-ci ne devait pas être une copie au net, mais plutôt un texte composite, une 'copie de travail' comportant une partie principale, de la main d'un copiste – comme l'attestent les fautes présentes dans toutes les copies et l'existence d'un corps textuel stable et commun à *alfa* et *beta* -, accompagnée d'une nébuleuse de pièces détachées et/ou de notes marginales, où l'on avait transcrit des citations et d'autres morceaux susceptibles d'être refondus dans le corps du texte. Ces morceaux peuvent être de la main de Du Marsais, qui aurait en ce cas travaillé sur une copie de son texte, mais rien n'empêche de supposer qu'ils soient le résultat d'un collationnement avec une autre copie plus complète, ou avec un éventuel autographe. Il est également probable que les prototypes de *alfa* et *beta* ne soient pas contemporains, et par conséquent qu'ils représentent deux états différents de l'archétype » (p. 133).

<sup>10</sup> *Examen de la religion dont on cherche l'Eclaircissement de bonne Foy. Attribué Mr de Saint Evremond. A Trevoux, Aux dépens des Peres de la Société de Jesus, MDCCXLV, XI, pp. 132, 134.* Je cite l'exemplaire München-Staatsbibliothek Polem. 2433, qui ne porte que la seconde page de titre.

<sup>11</sup> Voir mon travail « Un Panthéisme aux racines chrétiennes : le déisme de l'*Examen de la religion* », *La Lettre clandestine XXI* (2013), sous presse, surtout le §. « Une morale utilitaire ». Contre toute vraisemblance, l'éditeur écrit : « L'auteur de l'*Examen* n'extrait de son modèle [l'ouvrage de Synge] que ce qui est compatible avec cette éthique de la sociabilité qu'il avait déjà amorcée précédemment » (p. 20).

On pourrait ainsi conjecturer que ce dernier chapitre ne faisait pas partie du traité original. D'autres indices renforceraient ce sentiment. Il y a tout d'abord son titre même : « Qu'il y a un être suprême ». Or, l'existence de cet être est une donnée acquise dès les premières lignes de l'ouvrage : c'est au nom de ce que la divinité est en droit d'attendre de nous que nous sommes censés examiner la religion, et la bonté et la justice divine sont les piliers sur lesquels repose cet examen. De plus, l'auteur a fermé son examen de la

religion chrétienne, et au-delà de toute religion, en dissertant « de l'idée que nous devons avoir de Dieu ». Aucun lecteur tant soit peu attentif n'a donc pas besoin d'une quelconque démonstration de l'existence d'un être suprême. Ensuite, ce dernier chapitre insiste sur l'une des thèses centrales du traité, concernant le rapport de la raison et de la foi : la raison se soumet impérativement à la parole de Dieu, une fois vérifié que c'est Dieu qui parle. Cette insistance contredit formellement ce que l'auteur du traité écrivait au chapitre sur la Trinité, où il exprimait sa volonté de ne plus revenir sur le sujet. Ce n'est d'ailleurs pas là seulement une répétition inutile : la règle elle-même, ou le principe, n'a plus de sens à cet endroit, la preuve ayant été faite que Dieu ne parle aux hommes, ni par l'intermédiaire d'hommes inspirés, ni directement au cœur. C'est pourquoi ce Dieu n'a pas de culte, pas de religion. Je prépare un long travail sur la tradition manuscrite du traité.

<sup>12</sup> Je renvoie à l'article cité dans la note précédente, surtout au §. « Point de religion qui vienne de Dieu ».

<sup>13</sup> *Ibidem*, §. « La croyance de l'honnête homme : un Dieu sans culte ».

<sup>14</sup> L'éditeur ne tire formellement nulle part cette conclusion. Mais on devine mal comment il pourrait suggérer autrement la présence de l'athéisme dans le traité.

<sup>15</sup> Dans le premier cas, le passage pris dans l'*Encyclopédie* exprime un point de vue empiriste : « Ces sentiments [agréables ou douloureux] nous viennent d'une cause étrangère [...] : ils sont excités en nous à l'occasion des impressions que les objets font sur nos sens [*Encycl.*, p. 562] », (p. 49) – comme si la cause étrangère n'était pas l'objet, mais Dieu lui-même, sans quoi il n'y a pas d'occasionnalisme. Dans le second cas, l'éditeur confond anthropomorphisme et anthropocentrisme, en mettant sur un même plan l'idée développée dans l'*Examen* affirmant que les hommes jugent de Dieu par eux-mêmes, et lui donnent donc leurs attributs, avec cette autre avancée par Du Marsais, que les hommes jugent de tout par comparaison avec eux-mêmes : « Les hommes parlent toujours de tout par comparaison avec eux-mêmes [*Tropes*, 95] ». / « Les hommes pensent de toutes choses par ressemblance à eux-mêmes [*Encycl.*, 371] », (p. 49).

<sup>16</sup> *Logique et Principes de Grammaire*, par M. du Marsais. *Ouvrages posthumes en partie, & en partie extraits de plusieurs Traités qui ont déjà paru de cet Auteur*. Première Partie. A Paris, chez Briasson, Le Breton, Herissant Fils, 1769, Article XIII, *Des Sophismes*, XII Sophisme, « Du naturel au surnaturel ; du naturel à l'artificiel », p. 83.

<sup>17</sup> *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, par une Société de gens de lettres*. Mis en ordre et publié par M. Diderot. Tome Premier. A Paris, chez Briasson, David l'aîné, Le Breton, Durand, 1751, p. 46b.

<sup>18</sup> Il était « conseiller de légation de Saxe, chargé d'affaires à La Haye » (Friedrich Hausman éd., *Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder seit dem Westfälischen Frieden*, 2. Band, 1716-1763, Zurich, Fretz & Wasmutz, 1957, tome II, p. 338). Il est question de lui dans une lettre de Jean Rousset de Missy à Prosper Marchand, s.l.s.d., mais fin 1754, où Rousset dit avoir appris que Marchand a proposé pour assurer « la suite du Le Clerc » « linfatigable du bois secr<sup>c</sup> de saxe » (Leiden-UB March. 2 ; Christiane Berkvens-Stevelinck et Jeroom Vercruysse, *Le Métier de journaliste au dix-*

huitième siècle. *Correspondance entre Prosper Marchand, Jean Rousset de Missy et Lambert Ignace Douxfils*. Oxford, The Voltaire Foundation, 1993, p. 260 ; les éditeurs expliquent qu'il s'agit sans doute de l'ouvrage de Jean Le Clerc *Negociations secretes touchant la paix de Munster et d'Osnabrug ; ou Recueil Général Des Préliminaires, Instructions, Lettres, Mémoires, &c concernant ces Négociations, depuis leur commencement en 1642 jusqu'à leur conclusion en 1648*, A La Haye, chez Jean Neaulme, 1725, et que Du Bois « ne paraît pas avoir entrepris cette continuation », *loc. cit.*, note 3). On le dit par ailleurs secrétaire de l'Ambassade de Pologne aux Pays-Bas, le roi de Pologne étant électeur de Saxe ; sa traduction en français de la version en vers de la Bible publiée en miniature par John Taylor en 1614, sous les titres *Verbum sempiternae* et *Salvator Mundi* (pour l'Ancien et le Nouveau Testaments respectivement), *La Sainte Bible, mise en vers*, A la Haye, chés P. Servas, 1752, est dédiée au comte de Brühl, premier ministre du roi de Pologne.

<sup>19</sup> La lecture du dossier apprend qu'il s'agit de Jean Rousset de Missy.

<sup>20</sup> Leiden-UB. March. 47, ff. [2-3].

<sup>21</sup> *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe, Pour les Mois d'Octobre, Novembre & Decembre, 1748*. Tome Quarante-un. Seconde partie. Article XIV, « Lettre à Messieurs les Auteurs de la *Bibliothèque raisonnée* », pp. 475-476 ; « Déclaration », p. 477.

<sup>22</sup> Leiden-UB March. 47, f. [19]. Le texte hollandais se lit : « Verklaaring. / Gereed om mynen geest aan God overtegeven, en vervuld met een waaragtig gevoelen van berouw over de ergernissen, die ik heb kunnen veroorzaaken door myne gesprekken, en door myne Schriften, betuig ik, dat het volgend boek tot titel voerende, *de gevoelens van den Heere William Burnet over den Godsdienst, of onderzoek van den Godsdienst door den Heere van Saint Evremond*, waar van ik de Schryver ben, de vrugt is van eene ongebondene inbeeldinge, en doorzult is met vrygeesterye : ook betuig ik, dat het tegen myne gevoelens strydig is, en bid alle, wien dit boek mogt in handen komen, om het zelve te willen verbranden als een verderfelyk boek, en één der vrugten van Vrygeesterye. Ik smeeek ook den genen, die in handen hebben een handschrift, dat ik heb opgesteld *over de Natuure der Ziele*, om het te willen verbranden, en het aantemerken als een gevaarlyk Schrift, en een nadeelige vrugt van eene dwaaze inbeeldinge, en dat niet dan met ongerymdheden opgevuld is, zo als ik zelf betuige te gelooven : Smeekende uit het binnenste myner Ziele, God en den Godsdienst om vergiffenisse voor deeze ondeugende Schriften ; ook voor eenige zaaken tegen den Gotsdienst, die vervat zyn in een boek dat tot opschrift voerd ; *Brieven over de Zeden en den imborst der byzondere Staaten, die Vrankryk uitmaaken*, dat in handen is van Monsieur .... Boekverkooper te ...., aan wien ik dit handschrift verkogt heb » (*Maandelyke uittreksals, of Boekzaal der geleerde Waerelt*. January 1749. Agten-en-sestigste deel. Te Amsteldam, By Adriaan Wor, en de Erve G. onder de Linden, 1749, pp. 97-98). Le document se dit traduit du texte publié dans la *Bibliothèque raisonnée* : « V. Hoofdstuk. / Brief aan de Heren Schryvers van de Bibliothéque Raisonnée. *Uit het Fransch vertaalt* » ; la lettre de Vernède occupe les pages 94-96.

<sup>23</sup> Leiden-UB March. 47, f. [1].

<sup>24</sup> Leiden-UB March. 47, f. [17]. Ces « Nouvelles Littéraires d'Erlang » sont en fait le *Beytrag zu den Erlangischen gelehrten Anmerkungen*, 1749, XII Woche, 22 März, p. 192. « In den H. B. N. 17. wird aus der *Bibl. rais.* eine Nachricht von dem in vorigem Jahr zu Maastricht erfolgten Lebensende des Hn. de la Serre / ehemaligen Lieutenants bey der Freycompagnie des bekannten Ritters de Vial / mitgetheilt. Gedachter H. de la Serre hat in seinem Leben die Person eines vollkommenen Freygeistes gespielt ; bis die Schmerzen des Leibes, als er aufs Krankenbette gelegt wurde, ihn aus der Trunkenheit erweckten. H. Vernede / Prediger bey der Wallonischen Gemeine in Maastricht / der ihm in seinen letzten Stunden beygestanden, hat auf sein Begehren die Widerrufung seiner gottlosen Meinungen, nach seinem hussfertigen Absterben bekannt gemacht. Der Hr. de la Serre hatte dieselbe selbst von sich gestellet, und sie noch kurz vor seinem Ende, in Gegenwart von Zeugen, vorgelesen : er verdammt darinn sonderlich seine Schriften, in welchen er Meinungen vorgetragen, wovon er, wie selbst sagt, in seinem Gewissen des Gegentheils völlig überzeuget gewesen ».

<sup>25</sup> Leiden-UB March. 47, f. [14]. *Beytrag zu den Erlangischen gelehrten Anmerkungen*, 1749, XIV Woche, 5 April, p. 210 : « Die Schriften des Hn. de la Serre / dessen Tod wir neulich angefaßt haben, sind 1) *Examen de la Religion &c. attribué a Mr. de St. Evremond, a Trevoux aux depens des Peres de la Societé de Jesus*, welche auch den Titel hat : *La vraie Religion démontrée par l'écriture sainte. Traduite de l'Anglois de Gilbert Burnet, à Londres chez G. Coox. 1745. in 12.* 2) Ein Mspt. über die Natur der Seele, und 3) ein anderes, das nach Holländischer Uebersetzung den Titel hat : *Brieven over de Zeden an den inborst des byzondere Staaten de Vrankrik, intemaaken*. Der V. hat vor seinem Tod gebethen, dass alle, denen etwas davon zu Gesichte käme, solche verbrennen möchten. B. W. B. N. 21 ».

<sup>26</sup> La traduction de la déclaration de La Serre que lit le journaliste d'Erlangen était rédigée en ces termes : « II. Erklärung und Widerruf des Lieutenants De la Serre. / 'Da ich in Begriff stehe, meine Seele in die Hände Gottes zu überantworten, und mit einem ernster Gefühl, Empfindung und Berennung derjenigen Aergernisse erfüllet bin, die ich auch in Zukunft durch meine gottesvergessene Reden und Schriften anrichten könnte, so bezeuge ich hiermit, dass folgendes Buch, so den Titel führet : *Gedancken des Herrn William Burnet über den Gottesdienst, oder Untersuchung des Gottesdienstes durch den Herrn von Saint Evremond*, wovon ich Verfasser bin, die Frucht eines unhändigen Lasdünckels und durch und durch mit Freygeisterey ausgespicket und angefüllet sey. Auch bezeuge ich, dass ich in meinem Gewissen des völligen Gegentheils von allem demjenigen, was ich darinnen geschrieben habe, überzeuget sey ; und bitte alle und jede, denen dieses Buch in die Hände gerathen möchte, solches, als ein höchstverderbliches Buch, und als eine Brut der Freygeisterey zu verbrennen. Ich beschwere auch diejenigen, so ein von mir ausgefertigtes Mscpt, über *die Natur der Seele* in Händen haben, solches ins Feuer zu werfen, und als eine höchstgefährliche, nachtheilige, aus einer unsinnigen Einbildungskraft abstammende, und mit lauter Ungereimtheiten angefüllte Schrift anzusehen ; wie ich denn vor Gottes Angesichte versichere, davon selbst aufs nachdrücklichste überführet zu seyn. Von Grunde meiner Seelen stehe ich Gott und den Gottesdienst an, mir dieser meiner Missgeburten wegen, meine Sünden zu verzeihen; wohin

ich auch verschiedene den Gottesdienst schmälernde Dinge rechne, die in dem Buche enthalten sind, so, nach holländischer Uebersetzung, den Titel hat: *Brieven over de Zeden en den Inborst der byzondere Staaten die Vranckryck uitmaken*, welches in des Buchhändlers ... zu ... Händen ist, an welchen ich diese Handschrift verkaufft habe. Geschrieben den 10ten April 1748 / de la Serre » (*Hallische Zeitungen* n° 39, Montags den 10ten Mart. 1749, p. 156). F.G. Freytag affirme qu'il est l'auteur de cette traduction dans ses *Analecta litteraria de libris rarioribus*, Lipsiae in officina Weidemanniana. 1750, pp. 325-327 ; il reproduit à cet endroit sa traduction de la déclaration.

<sup>27</sup> Leiden-UB March. 47, ff. [8-9], « Pour Monsieur Marchand à La Haye / ap. Kalvermarkt by een Knoopmackers weeduwe » (f. 8r).

<sup>28</sup> Leiden-UB March. 47, f. [11].

<sup>29</sup> Lettre citée du 23 mars 1749, Leiden-UB March. 47, ff. [8-9].

<sup>30</sup> Samuel Crell, théologien arien, pasteur des Frères Polonais, était décédé à Amsterdam le 9 juin 1747.

<sup>31</sup> Leiden-UB March. 47, f. [10].

<sup>32</sup> *Ibidem*.

<sup>33</sup> Un petit bout de papier collé à ce billet se lit : « c'est à dire 'L'Honneur de la Raison maintenu contre les Penseurs-libres' ».

<sup>34</sup> Leiden-UB March. 47, f. [5]. L'original allemand se lit : « Es erforderte es zwar meine Schuldigkeit, meinen Lesern, eine ausführliche Nachricht von meinem Gegner, zu geben, allein dieses mal bin ich noch nicht dazu im Stande. Alles, was ich bisher habe erfahren können, dass derselbe Varenne heisse. Er ist vor einiger Zeit in hohen Alter in Amsterdam gestorben, und sein Buch ist bey seinem Leben, einige Jahre hindurch, nur geschrieben herumgegangen. Nach seine Tode ist es in Sommer des Jahrs 1745, aller Vermuthung nach in Amsterdam, ans Licht getreten. Es ist in Duodez auf 135 Seiten gedruckt, mit einem zweyfachen Titel, die sich beyde sehr schlecht zu demselben schicken; Der erste heiss: La vraie religion démontrée par l'écriture sainte, traduite de l'anglois de Gilbert Burnet, à Londres chez G. Cook, 1745. Der zweyte Titel lautet so : Examen de la religion, dont on cherche l'eclaircissement de bonne foy, attribué à Mr. de S. Evremond, à Trevoux aux depens des peres de la Société de Jesus, 1745 » (M. Georg Friedrich Meiers *Rettung der Ehre der Vernunft wider die Freygeister*. Halle im Magdeburgischen, Verlegt von Carl Hermann Hemmerde. 1747, Vorrede, pp. 2-3)

<sup>35</sup> Leiden-UB March. 47, f. [4].

<sup>36</sup> Rousset veut sans doute parler de Balthazar Bekker (1634-1698), qui avait publié *De betoverde Weereld*, Amsterdam, van den Dalen, 1691, traduit en français sous le titre *Le monde enchanté*, Amsterdam, chez P. Rotterdam, 1694.

<sup>37</sup> Rousset se trompe : la veuve Böhm a édité l'ouvrage en 1721, après Levier.

<sup>38</sup> Lettre datée de 27/3 [1749]. Leidenn-UB March. 47, ff. [21-22].

<sup>39</sup> Il s'agit de la *Refutation des erreurs de Spinoza*. Par M. De Fenelon Archevêque de Cambrai, par le P. Lami Benedictin & par M. le Comte de Boullainvilliers. Avec *La Vie de Spinoza*, Ecrite par M. Jean Colerus, Ministre de l'Eglise Lutherienne de la Haye ; augmentée de beaucoup de

particularités tirées d'une Vie Manuscrite de ce Philosophe. A Bruxelles, Chez François Foppens, 1731 ; le journaliste confond sans doute cette dernière pièce avec la traduction en français du *Tractatus Theologico-Politicus*, qui a circulé sous le titre *La Clef du Sanctuaire. Par un sçavant homme de notre Siecle*. A Leyde, chez Pierre Warnae, 1678. L'éditeur anonyme du recueil, l'abbé Nicolas Lenglet Dufresnoy, avait été identifié dans la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe, Pour les Mois de Juillet, Aout & Septembre, 1731*. Tome Septieme. Premiere partie. Article VII, p. 186.

<sup>40</sup> Leiden-UB March. 47, f. 20. Marchand s'est procuré par la suite une copie manuscrite de l'ensemble des « Nouveautés Littéraires depuis quelques semaines, 1<sup>r</sup> Decembre 1746 » (f. 6v).

<sup>41</sup> Leiden-UB March. 47, f. [15].

<sup>42</sup> Leiden-UB March. 47, f. [11].

<sup>43</sup> Il s'était aussi adressé à Lambert Ignace Douxfils dans le cadre de son enquête, car celui-ci lui répond dans une lettre datée du 18 Aout 1749 : « J'ai bien ouï parler de Varenne, mais je ne savois pas qu'on lui attribuoit l'Examen des religions que je ne connois point » (Leidenn-UB Marchand 2 ; *Le Métier de journaliste au dix-huitième siècle, op. cit.*, p. 70).

<sup>44</sup> *Bibliothèque raisonnée, loc. cit.*, p. 477.

<sup>45</sup> Leiden-UB March. 47, f. [18].

<sup>46</sup> Contre toute vraisemblance, on a pourtant soupçonné le libraire d'avoir lui-même corrigé le texte élaboré par Vernède et la déclaration de La Serre, pour les faire parvenir à la *Bibliothèque raisonnée* : « Surtout, puisque le texte de la 'Déclaration' a été corrigé par Prosper Marchand, il est évident que c'est lui qui a expédié le tout à la *Bibliothèque raisonnée* » (Ann Thomson et Françoise Weil, « Manuscrits et éditions de l'Examen de la Religion », Olivier Bloch éd., *Le Matérialisme du XVIII<sup>e</sup> Siècle et la littérature clandestine*, Paris, Vrin, 1982, pp. 176-185 [p. 179]).

<sup>47</sup> En effet, la lettre que Jean Rousset lui écrit le 27 mars s'ouvre par ces mots : « Monsieur & amy / J'ai reçu votre billet du 24 ou 25<sup>e</sup> car c'est le 26 qu'il m'est parvenu. Je n'ai pas d'occasion de voir le fat Libr. de la Bibl. Rais. C'est pourquoi je ne puis vous apprendre *pourquoi* la lettre en question n'a pas été mise dans son Journal. Si vous savez qui y travaille depuis la mort de La Chapelle vous me ferez plaisir de m'en informer » (Leiden-UB March. 47, f. [21]).

<sup>48</sup> Sous le pseudonyme se cachait Johann Conrad von Hatzfeld. L'auteur lui-même en fournit un exemplaire aux magistrats de la ville ; par suite, l'édition fut confisquée et les imprimés brûlés sur la place publique le 24 janvier 1746 ; Hatzfeld fut emprisonné et puis banni du pays. L'ouvrage a circulé manuscrit : Hamburg-SuUB Cod. Theol. 1863 (il s'agit d'une copie partielle de l'imprimé). Sur le personnage, voir Edoardo Tortarolo, « Le parcours d'un radical européen dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », Catherine Secrétan, Tristan Dagron, Laurent Bove, *Qu'est-ce que les Lumières radicales ? Libertinage, athéisme et spinozisme dans le tournant philosophique de l'âge classique*, Paris, Editions Amsterdam, 2007, pp. 131-150.

<sup>49</sup> En effet, dès les premières pages, l'auteur opposait l'idée courante du philosophe à une autre « idée plus vaste et plus juste », et il ajoutait : « Voicy le caractere que nous luy donnons » (Paris-Sénat 144, f. 2).

<sup>50</sup> Cette formule est sans doute fautive. Dans la conclusion de l'ouvrage, l'auteur reproche en effet à ceux qui se sont bornés à la critique de la religion de s'être intéressés exclusivement à l'esprit de l'homme, et d'avoir négligé le cœur : « J'aurois envie de finir par quelqu'autres préjugés ordinaires au Peuple Philosophique ; mais je ne veux point faire un livre. Qu'ils se détrompent ; ils en ont comme le reste des hommes, et surtout en ce qui concerne la vie civile ; délivrés de quelques erreurs dont les libertins même sentent le foible, et qui ne domine gueres aujourd'huy que sur le Peuple, sur les ignorans, et sur ceux qui n'ont pas eü le loisir de la méditation, ils croient avoir tout fait ; mais s'ils ont travaillé sur l'esprit, qu'ils se souviennent qu'ils ont encore bien de l'ouvrage sur ce qu'on appelle le cœur, et sur la science des egards » ( f. 42).

<sup>51</sup> Si *Le Philosophe* a été écrit, comme il semble, par un lecteur déçu par les faiblesses qu'il croit déceler dans la démarche critique de *l'Examen de la religion*, il semble évident que le traité qu'il lit ne contenait pas tout au moins le dernier chapitre de l'édition en 11 chapitres faite en 1745, où il est question de « la conduite qu'un honnête homme doit garder pendant sa vie ». Autrement, il n'aurait pu reprocher à son auteur de ne pas s'être intéressé au cœur de l'homme, c'est-à-dire à la pratique, ou à la morale. C'est encore une raison pour croire que le texte édité en 1745 n'est pas la version originale du traité.

<sup>52</sup> Nous en avons trouvé un exemplaire à Paris-BnF Richelieu – Arts du spectacle – magasin 8 RA11 57(9).

<sup>53</sup> *Lettres sur les Anglois et sur les François. Et sur les Voiages*, 1726, Tome Premier, pp. [v-vi].

<sup>54</sup> L'éditeur de la *Bibliothèque raisonnée* semble cependant l'ignorer, si toutefois il a fait le rapprochement de « la suite » de *l'Examen de la religion* avec *Le Philosophe*, ce qui semble improbable ; le post-scriptum accompagnant la déclaration de La Serre dans ce journal disait en tout cas que les manuscrits autres que le traité sur l'âme n'avaient pas été publiés. Dans sa traduction, Freytag croit nécessaire corriger cette note, puisqu'il juge La Serre auteur de *l'Examen de la religion* : « P.S. Man hält für nöthig, hier anzufügen, dass die erwehnte Handschrift über *die Natur der Seele* bereits verbrannt sey. Da aber die *Untersuchung des Gottesdienst* wirklich gedruckt ist, so wünschet man, das ein jeder, der solch Buch in Händen hat, ihm, nach des Verfassers Verlangen, sein Recht wieder fahren lassen, und aus redlichen Herzen das Vergernis durch Verbrennung des Buches zu tilgen beflissen seyn mehr » (*Hallischer Zeitungen* n° 39, Montags den 10ten Mart. 1749, page 156).

<sup>55</sup> Paris-Archives du Ministère des Affaires Etrangères, *Correspondance politique de Hollande*, vol. 394, ff. 81r-86r. Ce document a été publié par Otto S. Lankhorst, « Jean Baptiste Le Villain de la Varenne, journaliste du *Gleaner* et sa requête de 1732 pour rentrer en France », *LIAS* XX (1993), 251-268 ; Gabriel Jacques de Salignac, marquis de La Mothe-Fénélon, a occupé la charge de 1725 à 1744.

<sup>56</sup> C'est peut-être en occasion de ces visites que La Varenne a fait la connaissance de Heinzelman, que Marchand dit secrétaire d'un Ambassadeur.

<sup>57</sup> C'est lui-même qui le dit dans une lettre adressée à Prosper Marchand le 10 avril 1753 : « Vous me dites que si ma feuille donnoit souvent de tels morceaux elle seroit plus recherchée ; le libraire ne se plaint pas du débit, Mrs. de la Haye sont d'un gout si délicat, qu'il y auroit de la peine à les contenter sans vouloir me vanter, on y trouve plus d'utile joint à l'agreable que dans toutes les feuilles qui ont paru depuis notre *Glaneur*, et 34. vol. continué font preuve qu'il est lû ; c'est un passe tems & si je n'avois des raisons de ne pas soulever contre moy les tricornes je la mettrois bien sur un autre pié, mais ils sont trop puissans dans les cours d'où l'Ermitage tire ses revenus » (Leiden-UB March. 2 ; *Le Métier de journaliste au dix-huitième siècle*, op. cit., p. 198. Rousset entend parler de *L'Épilogueur*). Son ton hésitant en ce qui concerne la rédaction de *l'Examen de la religion* s'explique du fait que ses rapports avec La Varenne se sont refroidis après son passage au *Glaneur*, comme le fait voir une autre lettre de Rousset à P. Marchand du 28 avril 1736 : « Quant à *L'observateur poligraphique*, c'est l'ouvrage du S<sup>r</sup> La Varenne qui le donne le lundi, & le jeudy une autre feuille intitulée *recueil de Pieces fugitives*, qui ne lui coute pas beaucoup de peine. ce ne peut être que mes Ennemis qui publient que je travaille avec ce faquin ; je ne le vois ni ne veut le voir, ni toute sa fichue race » (Leiden-UB March. 2 ; *Le Métier de journaliste au dix-huitième siècle*, op. cit., p. 42).

<sup>58</sup> *Dictionnaire historique, ou Mémoires critiques et littéraires, concernant la Vie et les Ouvrages de divers personnages distingués, particulièrement dans la république des lettres*, tome I, La Haye, Pierre d'Hondt, 1758, article « Impostoribus (Liber de Tribus) », p. 325. Une description de la copie en question se trouve parmi les papiers de Marchand, Leiden-UB March. 39.3, f. 134. Marchand attribue aussi à Rousset la rédaction de la « Dissertation sur le Livre des Trois imposteurs », qui a circulé manuscrite avant d'être imprimée par Henri Scheurleer en 1716 (voir mon travail « La coterie hollandaise et la Réponse à M. de la Monnoye sur le traité *De tribus impostoribus* », *LIAS* XXI (1994), 71-94).

<sup>59</sup> *Mémoires de monsieur le marquis d'Argens. Avec quelques Lettres sur divers Sujets*. A Londres [Amsterdam], aux dépens de la Compagnie, 1735, p. 115. B.E. Schwarzbach et A.W. Fairbairn proposent la lecture « Arminien » (« *The Examen de la religion : a bibliographical note* », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* CCXLIX (1987), 91-145 [p. 101]), mais cette conjecture, fort raisonnable en elle-même, reste discutable, puisque le personnage avait voyagé partout, et surtout en Hollande, où il avait demeuré longtemps...

<sup>60</sup> *Le Poëme de Pope, intitulé : Essay sur l'homme, convaincu d'impiété. Lettres Pour prémunir les Fidèles contre l'irréligion*. A la Haye, MDCCXLVI. Seconde Lettre, 20 Octobre 1745, p. 95.

<sup>61</sup> On peut se demander s'il n'a pas pensé aussi à revendiquer la paternité d'autres traités qui fond partie de son fond de commerce. En effet, le *Sermon prêché dans la grande Assemblée des Quakers à Londres* qu'il propose à Heinzelman se dit « traduit par Frere E. Elival » - c'est-à-dire le frère Le Vila[in] ?

<sup>62</sup> Le fait que Rousset affirme que La Serre s'était déguisé en capucin pour faire l'espion à Maestricht au service des Français ne doit pas nous confondre : le Capucin dont parle La Varenne n'est certainement pas La Serre, puisque Rousset affirme positivement que ce dernier était arrivé en Hollande après la publication de l'*Examen de la religion*, plus d'une dizaine d'années après la mise en ordre de l'original. D'ailleurs, on a du mal à identifier le copiste ignorant dont parle La Varenne, qui se méfie de son travail, avec le « grand auteur » ou le « savant » décrit par Du Bois.

<sup>63</sup> L'une des versions de l'*Examen de la religion* qui a circulé en manuscrits, en 13 chapitres, contient un premier intitulé : « Ce que signifie le mot de religion et pourquoi il s'en est établi un si grand nombre » (S. Petersbourg-R.N.B. Fr Q I n° 100, *Examen de la religion en général*). Ce chapitre est un emprunt de *L'Esprit de Spinoza*. Il manque dans l'édition de 1745, ce qui exclut que La Varenne soit l'auteur de cette modification du traité. Il a dû être ajouté par quelqu'un au courant des affinités signalées entre les deux ouvrages. Le manuscrit analysé par l'abbé Gaultier dans sa critique du poème de Pope appartient à cette famille. Sa description du document ne fait pas explicitement état de ce chapitre : « J'ai sous les yeux un manuscrit, relié magnifiquement, qui porte pour titre : *Examen sur la Religion en général, dont on cherche de bonne foi l'éclaircissement*. 1741. / Après avoir rejeté dans les premiers Chapitres, les miracles, les propheties, l'écriture sainte, Jesus-Christ, les Mysteres, l'Eglise & ses Conciles, on entreprend de prouver dans le chapitre 12. *que Dieu n'a point revelé aux hommes un culte dont il ait voulu être honoré*. On soutient dans le chapitre 13. *que la Religion chrétienne tend à détruire la société civile, & à retenir dans de légitimes bornes moins de personnes qu'on ne pense*. Et après avoir reconnu dans le chapitre 14. *qu'il y a un Etre supérieur, & avoir recherché quelle conduite doit garder un honnête homme dans la vie*, on termine ce détestable Ecrit par dire, que *la raison & la nature sont l'ouvrage de Dieu, & que les religions sont celui des hommes* » (*op. cit.*, Première Lettre, 6 septembre 1745, pp. 1-2. La copie Moscou-R.G.B. Ph 68, n° 421, correspond à l'identique à cette description). Mais pour établir le panthéisme du manuscrit qu'il analyse, il cite, parmi d'autres, ces propos : « 'Dieu, c'est-à-dire la Nature, en tant qu'elle est le principe de tout mouvement, a excité dans le cœur de la loi naturelle' [ch. 1, p. 8] » (*op. cit.*, Seconde Lettre, pp. 96-97), une définition tirée de *L'Esprit de Spinoza*.

<sup>64</sup> B.E. Schwarzbach et A.W. Fairbairn disent que la première édition est hollandaise (article cité, p. 110), et « has many typographical errors, inconsistent and even grossly wrong in its use of French accents, archaic in its typographie and its spelling, very frequently omits hyphens and inept breaks at the end of the lines » (p. 111). Donc, l'idée d'une seconde édition corrigée, et éventuellement augmentée, est crédible.

<sup>65</sup> L'édition faite vraisemblablement en 1749 contient deux parties. Elle s'ouvre par une première page de titre : *La vraie Religion démontrée par l'écriture Sainte*. Traduite de l'Anglois de Gilbert Burnet. A Londres Chez G. Cook. MDCCXLV ; puis, une seconde : *Examen de la religion dont on cherche l'Eclaircissement de bonne Foy*. Attribué Mr de St. Evremond (*sic*). A Trevoux, Aux dépens des Peres de la Société de Jesus. MDCCXLV. La première page s'ouvre par la répétition du titre : *Examen de la religion, dont*

---

*on cherche l'eclaircissement de bonne foy*; attribué à Monsr. de St. Evremond. A la fin de l'édition du traité en 135 pages, on trouve une nouvelle page de titre : *Examen de la religion dont on cherche l'Eclaircissement de bonne Foi*. Attribué à Mr. de St. Evremond. Seconde Partie. A Trevoux, Aux dépens de la Société de Jesus. MDCCXLV. Avec une pagination propre à cette partie, se suivent *Le Philosophe, Réflexions sur l'argument de Monsieur Pascal et de Monsieur Locke. Concernant la possibilité d'une vie à venir, Sentimens des philosophes sur la nature de l'ame, Traité sur la liberté par M... divisé en 4. Parties, Réflexion sur l'existence de l'ame, et sur l'existence de Dieu*. (Paris-Arsenal 8 T 10406). L'ensemble des traités de cette seconde partie avait paru en 1743 sous le titre *Nouvelles libertés de penser*. La distribution de ces traités dans l'édition de l'*Examen de la religion* est bizarre. On voit, en effet, que le premier titre de l'édition ne désigne pas formellement l'ensemble du recueil, puisque la seconde partie est placée sous le seul second titre. On peut penser que l'éditeur ignore l'économie du texte : en effet, comme nous l'avons vu, seul *Le Philosophe* était conçu originellement comme la suite de l'*Examen* ; il n'en reste pas moins que ce traité est passé ici à occuper la première place dans la seconde partie, tandis qu'il occupait la dernière dans les *Nouvelles libertés de penser*...